

Laurent POTVIN (1920-)

Frère mariste

(1965)

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Laurent POTVIN [1920-]

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE.

Desbiens, Lac Saint-Jean : Les Éditions du Phare, 1965, 163 pp. Collection Repenser, no 1. Préface de Georges-Henri Fortin, Président national des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 14 janvier 2009 de diffuser cette monographie dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : laurentp441@hotmail.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

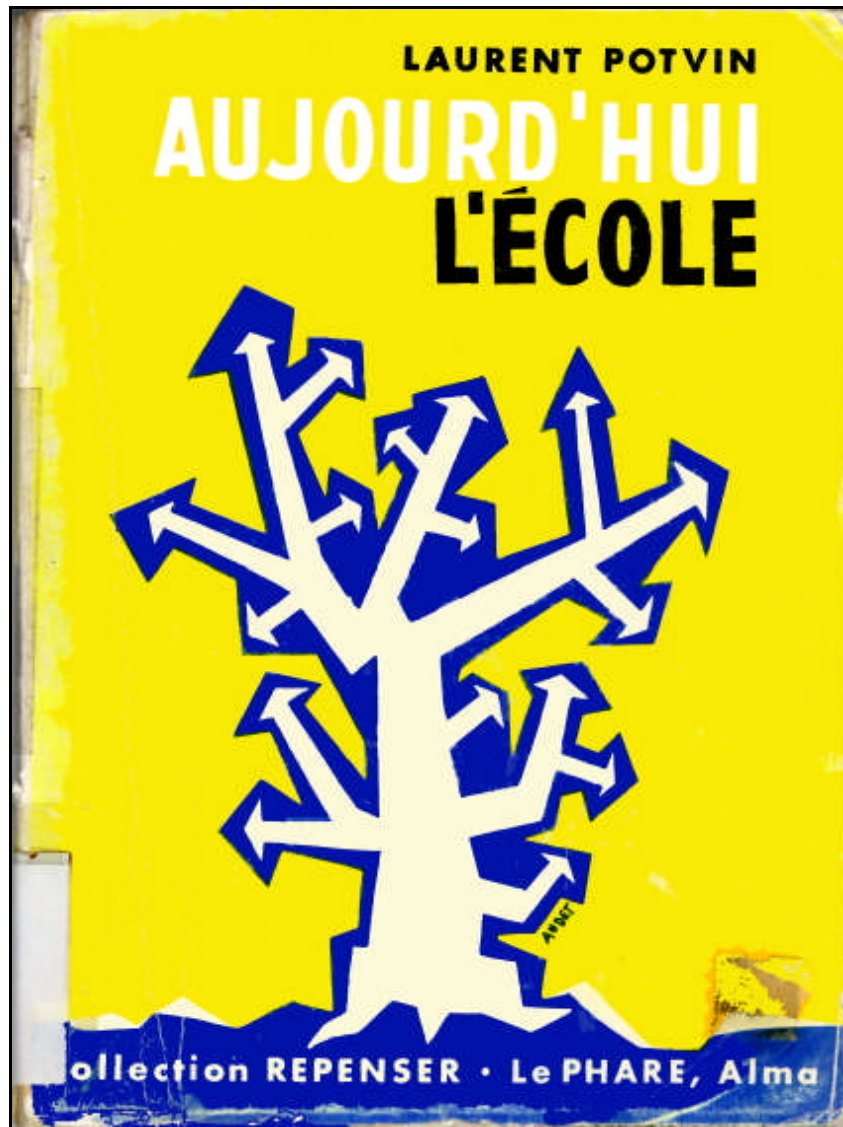
Édition numérique réalisée le 17 février 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Laurent POTVIN

Frère mariste

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE



Desbiens, Lac Saint-Jean : Les Éditions du Phare, 1965, 163 pp. Collection Repenser, no 1. Préface de Georges-Henri Fortin, Président national des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

La maquette de la page couverture est l'oeuvre de
BERTRAND AUDET
Artiste d'Alma

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Préface](#) de Georges-Henri Fortin, président national des Sociétés Saint-Jean-Baptiste.

[Avant-propos](#) de l'auteur, janvier 1966.

[Propos liminaire](#)

PREMIÈRE PARTIE : LES ÉTUDIANTS

[Chapitre I.](#) L'école d'aujourd'hui : qui la fréquente ?

[Chapitre II.](#) Un choix : éduquer ou rééduquer

DEUXIÈME PARTIE : LES PARENTS

[Chapitre III.](#) Les figurants de l'éducation les parents

TROISIÈME PARTIE : L'ÉGLISE

[Chapitre IV.](#) Pour la nouvelle catéchèse : une évolution dynamique

[Chapitre V.](#) Richesse à exploiter : l'Évangile

[Chapitre VI.](#) Morale et religion : séparer ou unir ?

QUATRIÈME PARTIE : LES MAÎTRES

[Chapitre VII.](#) Pour les nouveaux maîtres : une formation universitaire

[Chapitre VIII.](#) Pour une autocritique : pleins feux sur la profession

[Chapitre IX.](#) Les ingénieurs de la noosphère : les professeurs

CINQUIÈME PARTIE : L'ÉTAT

[Chapitre X.](#) La démocratisation progressive de l'enseignement : mythe ou réalité

[Chapitre XI.](#) Notre élite : faut-il la sacrifier ?

[Chapitre XII.](#) Les examens : les supprimer ou les modifier

[Chapitre XIII.](#) Une erreur à éviter : la coéducation

[Chapitre XIV.](#) Une tentation subtile : l'étatisme

[Épilogue](#)

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

QUATRIÈME DE COUVERTURE

[Retour à la table des matières](#)

Laurent POTVIN est né à Normandin. En 1937, il entrait chez les Frères Maristes, à St-Hyacinthe, après un séjour de deux ans au Juvénat Mariste de Lévis. Bachelier ès arts et diplômé d'École Normale, il poursuivit ses études aux universités Laval, de Montréal et d'Ottawa. Diplômé en orientation et en psychologie, licencié en pédagogie, détenteur de la Licence ès Sciences de Laval, mention *summa cum laude*, il enseigna surtout les mathématiques et les sciences avant de remplir la fonction de principal d'École Normale, à Valcartier.



De 1953 à 1957, il fut membre du Comité de Régie du Certificat d'Études, au Département de l'Instruction publique.

En 1957-1958 il séjourna en Europe ; il eut alors l'avantage de se familiariser avec les systèmes scolaires de France et de Belgique.

En 1960, il revenait dans la région du Lac-St-Jean comme assistant-provincial de la Province Mariste de Desbiens et directeur de l'École Secondaire Pie XII, de St-Félicien.

Il est actuellement directeur des études à l'Externat Classique d'Alma, Lac-St-Jean.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

PRÉFACE

Georges-Henri Fortin
président national des Sociétés Saint-Jean-Baptiste

[Retour à la table des matières](#)

Ce n'est pas nouveau d'affirmer que les questions touchant l'éducation sont dans l'air au Québec. Jamais peut-être en avons-nous tant discuté et jamais aussi, ce qui est très heureux, en avons-nous saisi, à un si haut degré, toute l'importance pour l'avenir de notre nation.

Il s'est déjà beaucoup écrit sur ce sujet et nous avons tous pu prendre connaissance en particulier des nombreuses interventions autour des réformes de notre système d'enseignement qui s'opèrent actuellement. Interventions heureuses la plupart du temps, malheureuses parfois, peut-être, mais rarement mal intentionnées, je crois.

Je classerai le présent ouvrage qu'on me fait l'honneur de préfacer dans la liste des bonnes interventions. Vous le noterez, « Aujourd'hui, l'école » se présente à nous, tout simplement, avec des mots de tous les jours, sans prétention. Le ton parfois mordant, parfois interrogateur, jamais déplaisant semble vouloir atteindre tous ceux qui s'intéressent à ce problème vital, pour les faire réfléchir à nouveau. L'auteur ne veut pas nous imposer des formules toutes faites, mais cherche visiblement à nous faire approfondir davantage certaines valeurs primordiales qui doivent être à la base de toute éducation véritable.

Si l'auteur a voulu s'adresser à moi pour cette préface, c'est un peu, je crois, à cause de mon association aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Notre Société Natio-

nale, en effet, a été un facteur important dans l'élan imprimé à la promotion de l'éducation chez nous, tout principalement à l'occasion du Congrès provincial de 1958, le premier grand congrès sur l'éducation au Québec. Depuis, les progrès qui avaient commencé à se faire jour ont pris une allure spectaculaire.

Ces progrès nous procurent une fierté bien légitime et c'est avec joie que nous constatons les progrès accomplis depuis. Mais ces progrès, notre nation ne les doit pas uniquement à notre Société Nationale, ni uniquement à nos gouvernements, mais elle les doit à un effort généralisé, où la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement, demandée par le congrès de 1958, a joué un rôle éminent.

Il reste cependant un retour à effectuer sur tout cet effort de renouveau, un retour lucide, un retour critique. Il reste à souhaiter principalement que soient accordés aux éducateurs le droit, le temps et la liberté d'exprimer sans crainte leurs préoccupations.

Un éducateur a trouvé le temps d'exprimer ses idées et a pris la liberté de les écrire. Sans pour autant vider toutes les questions, il touche aux problèmes urgents. On n'est pas obligé de partager tous ses points de vues, mais son témoignage vaut qu'on s'y arrête. Plus que cela, ses réflexions devraient susciter d'autres praticiens de l'enseignement à imiter son exemple. Nous avons tous un grand besoin du témoignage de ces gens qui sont au centre même des problèmes concrets de l'éducation.

Une préoccupation de l'auteur m'a fait particulièrement réfléchir, pour ma part. Le fait français au Québec doit sans doute nous intéresser, mais le fait chrétien aussi. L'éducation doit se soucier des exigences spirituelles, sinon elle ne saurait être qu'une éducation partielle.

Le Concile Vatican 2 vient justement de préciser le rôle des parents, de l'Église et de l'État dans le domaine de l'éducation. Ces prises de positions quasi unanimes de la part des Pères du Concile semblent bien rejoindre celles de l'auteur.

Nos frères éducateurs, nos prêtres et nos religieuses figurent parmi les premiers artisans de la promotion de l'enseignement au Québec. Les valeurs qu'ils ont défendues et qu'ils nous lèguent méritent notre profond attachement. Mais ces éducateurs sont aussi engagés dans la voie du progrès, avec nous tous, résolument. Il faut souligner tous ces faits.

Mais toute fidélité à des valeurs suppose une autocritique et présuppose son dépassement.

C'est à tous cela que les pages suivantes nous convient.

Georges-Henri Fortin

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

L'éducation au Québec connaît un effort considérable de rénovation. La Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement dans la Province de Québec a publié trois volumes sur les quatre de son étude magistrale. Travail gigantesque dont le bilan s'avère, dans l'ensemble et à ce jour, positif.

Modifier les structures d'un édifice comporte toujours quelques risques. Changer les structures de l'éducation, dans le sens d'une évolution que l'on souhaite, comporte aussi ses dangers.

Le jeune et dynamique Ministère de l'Éducation, dans un désir d'instaurer un sain climat de dialogue, sollicite les commentaires de ceux qui s'intéressent à l'éducation. On veut aussi procéder démocratiquement : la population devrait sentir que les changements préconisés s'imposent, qu'il faut les amorcer à tout prix. Qui deviendra juge de cette urgence ? Qui restera juge de la non-opportunité de telle ou telle modification ? Et le fait d'avoir tout récemment politisé l'éducation ne pourra-t-il pas créer une sorte de réserve, de gêne, chez ceux qui désireraient prendre position, mais qui n'oseraient pas ? Et ceux qui voudraient parler dans tel ou tel sens, le pourront-ils facilement, sans risque ?

Ce dialogue devrait s'effectuer dans une atmosphère de droiture, de franchise; autrement, il ne s'établira pas, ou, s'il s'établit, il ne durera pas. Une réforme magnifique au départ pourrait tourner au détriment de l'enfant et de la cause de l'éducation en général.

Nous avons cru faire œuvre utile en présentant dans une vision chrétienne de la personne, quelques considérations sur certains thèmes; ce qui n'épuise pas, loin de là, tous les problèmes que la présente révision veut envisager !

Étudiants, parents, Église, maîtres et État sont concernés dans ce mouvement de promotion de l'éducation. On peut, dès lors, présenter comme suit notre exposé, dans ses grandes lignes.

Les étudiants présents à l'école d'aujourd'hui, que sont-ils ? Comment résoudre leurs problèmes de loisirs pour faire échec à la délinquance ?

Le parents, grands absents de l'éducation, sauront-ils s'organiser à temps et obtenir voix au chapitre ?

L'Église doit renouveler sa catéchèse, aider ses jeunes fidèles à vivre selon l'Évangile et surveiller de près la formation morale et religieuse de la jeunesse.

La formation des maîtres devra être plus soignée afin que tous ambitionnent de devenir vraiment des professeurs de carrière et les agents de la bonne entente universelle.

Enfin, l'État doit favoriser une démocratisation progressive de l'enseignement, se garder de la tentation de l'étatisme, se soucier de former une élite intellectuelle vigoureuse, établir un système d'examens foncièrement rénovés et conserver jusqu'à la fin du secondaire l'éducation séparée de garçons et des filles.

Puissent parents et éducateurs trouver dans ces pages des vues susceptibles de les aider à mieux remplir leur tâche délicate auprès de la jeunesse québécoise!

L'école d'aujourd'hui forge la société de demain.

F. Laurent Potvin

ALMA, Lac-St-Jean. Janvier 1966.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

PROPOS LIMINAIRES

[Retour à la table des matières](#)

« En face des conceptions opposées qui tentent d'accaparer le destin de la personne humaine - conceptions idéalistes ou matérialistes - la nécessité de présenter la vision chrétienne de la personne, reste, aujourd'hui comme hier, d'une urgence impérieuse. Aujourd'hui comme hier, il faut reclasser les valeurs, reconstituer leurs degrés et leur hiérarchie, car il s'agit en fin de compte de l'axe autour duquel se meuvent et se construisent l'histoire et la civilisation tout entière! » ¹

GIORGIO LA PIRA

¹ Valeur de la personne humaine, Paris, Mame, 1961, pp. 7-8.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

Première partie

LES ÉTUDIANTS

[Retour à la table des matières](#)

« Aujourd'hui, voyageant et parcourant le monde, l'adolescent est plus ou moins en sympathie avec ceux du monde entier. Sa socialité s'est immensément accrue...

De cette socialité l'adulte serait volontiers heureux s'il ne craignait, s'il ne redoutait, s'il ne déplorait qu'elle dégénère en complicité et s'exprime par l'insolence ou la délinquance. Et, de fait, la manière dont l'adolescent organise ses relations sociales juge l'éducation qu'il a reçue : qu'il échoue à en nouer, à force d'inhibition ou d'introversion ou, au contraire, qu'il s'installe dans un milieu qui l'abaisse ou le pervertit, il condamne ses éducateurs ; qu'il réussisse au contraire à les organiser sainement, à s'y épanouir, il rend témoignage à leur qualité. »²

GUY AVANZANI

² Les relations sociales de l'adolescent, in *Éducation et développement*, no. 9, juillet-août 1965, p. 14.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Première partie. Les étudiants

Chapitre I

L'ÉCOLE D'AUJOURD'HUI : QUI LA FRÉQUENTE ?

« L'enfant lui aussi est touché par la forme technique du monde d'aujourd'hui. L'école est peut-être, avant tout, pour lui, l'usine à fabriquer des clefs destinées à lui ouvrir les portes dorées de l'avenir. On le constate fréquemment, tout - ou presque tout - est subordonné à cette préparation du lendemain. Il est frappant de voir à quel point les jeunes sont peu insérés dans le présent, à quel point ils sont déjà projetés dans le futur. On dira que c'est là une tendance éternelle de la jeunesse, c'est vrai, mais cette tendance est actuellement très sensiblement accentuée. » ³

ANNE FRAPPIER

[Retour à la table des matières](#)

³ *Parents, maîtres, élèves*, aux prises avec les nouvelles conditions scalaires, Paris, Fleurus, 1964, p. 38.

Les adultes envisagent trop souvent la vie étudiante comme une préparation à la vie, tandis que c'est une tranche de vie. L'étudiant a son milieu, ses intérêts, son code de valeurs, ses restaurants, ses distractions, son journal, son syndicat, ses problèmes... Il vit donc dans un monde bien à lui, non tout à fait coupé de celui des adultes, mais ayant ses caractéristiques propres. De plus en plus, on découvre les valeurs réelles de ce monde étudiant, en perpétuel changement sous des forces mystérieuses que les éducateurs ne doivent pas sous-estimer, mais exploiter pour rendre leur action plus efficace.

Cette tranche de vie réelle, de par l'évolution de la société elle-même, tend à s'allonger. Si hier les 7-20 ans étudiaient, demain les 3-25 ans étudieront. Voilà une tendance qui se dessine clairement.

Ce monde étudiant inquiète les parents et les éducateurs. Pour le mieux connaître, voyons quels en sont les bons côtés et les points faibles.

Bons côtés de la jeunesse

Le jeune aime passionnément la vérité et décèle, avec un flair de détective fûté, les manquements des adultes sur ce point. Il exige la vérité de la part des copains, il exige que l'adulte lui dise la vérité, même si cela doit le choquer. Le jeune demandera au professeur, parfois : "Que pensez-vous de moi ? Que pensez-vous de nous ?" Il veut savoir.

Tout renouveau l'emballe. L'Église en rénovation le captive, cette Église qui s'interroge, qui ajuste son apostolat au besoin des temps, qui juge franchement son passé, qui se veut désormais plus près des gens, plus peuple. Cela enthousiasme le jeune qui possède des réserves insoupçonnées, et souvent inexploitées, de générosité.

Le jeune est dévoué. Il veut mettre ses forces au service de l'humanité, de l'Église, d'un grand idéal. Dans ces désirs, le goût de l'aventure se mêle bien parfois, mais tout de même, il veut se dépasser. Les vocations de missionnaires laïcs connaissent entre autres un vif intérêt auprès de la jeunesse : donner deux ans de sa vie au service des pays sous-développés ; après les études de médecine, passer quatre ou cinq ans dans le tiers-monde, voilà des ambitions caressées.

Le jeune aime le voyage. Il peut étudier l'anglais durant les vacances dans l'Ouest canadien ; il va travailler à la récolte du tabac en Ontario ; il s'engage comme aide-fermier dans la banlieue de Montréal. L'aventure, la découverte, le passionnent.

Le jeune aime dialoguer. Il aime discuter avec les copains, avec les ami(e)s, avec les professeurs. Ces rencontres sans formalités l'enchantent. Tous les problèmes viennent sur le tapis ; il aime confronter ses idées avec celles des interlocuteurs ; ses positions politiques, il les expose avec franchise, avec le peu d'histoire qu'il sait, sans toujours démêler les limites du possible et de l'impossible ; cependant, il accepte volontiers le point de vue des adultes, professeurs et parents, s'ils font montre de compréhension. Celui qui impose ses vues d'autorité le referme sur lui-même ; celui qui sait dialoguer, questionner, amener à saisir certaines implications, peut influencer positivement la jeunesse. Les situations doivent devenir claires, franches, sans équivoques.

Le jeune aime le sport, la vie au grand air, surtout si des professeurs au doigté sûr lui ont fait voir les avantages de telles pratiques. Il s'y livre parfois avec excès, le plus souvent avec équilibre et profit.

Le jeune aime le monde moderne dans lequel il vit : la radio le suit parfois jour et nuit ; la télévision, par le monde imaginaire qu'elle lui offre, le séduit ; le cinéma le charme. Ces moyens charrient évidemment diverses valeurs, positives comme négatives. Une direction reste nécessaire et l'adulte bien accepté peut donner en ce domaine des conseils judicieux et suivis. Il admire la science qui se déploie, et des exploits comme les vols des cosmonautes le transportent et lui donnent cette confiance en lui-même que la foule des émotions qui l'assailent lui ravissent trop souvent.

Voilà quelques bons côtés de la jeunesse, ce qui nous la rend tellement sympathique. Par ces aspects, il vaut la peine que des adultes consacrent les meilleures années de leur existence à vivre, à proprement parler, avec les jeunes, et leur facilitent les options majeures qui se présentent. Guides plutôt que juges, amis plutôt que mentors : voilà comment des adultes pourront se faire tout à tous, selon le souhait de saint Paul, toujours d'actualité dans ce monde moderne.

Si, dans l'ensemble, la jeunesse est saine, elle passe néanmoins par des périodes de crises. Les parents et les éducateurs, pour rester à la hauteur de leur tâche,

doivent d'abord s'adonner à l'étude d'un minimum de psychologie : préparation essentielle. Puis, à la suite de leurs contacts avec la jeunesse en chair et en os, ils pourront mieux traduire dans le réel ces principes et procéder à l'éducation, qui demeure avant tout une direction de la croissance.

Quelques points faibles inquiétants

Toute médaille a son revers. Si nos jeunes, dans l'ensemble, présentent de belles qualités, ils offrent, par ailleurs, quelques points faibles inquiétants.

Nos jeunes manifestent souvent de la nervosité, ont une santé plutôt fragile, de la difficulté à se concentrer et à étudier, ils souffrent d'un grave manque de sommeil. Nous avons souvent l'impression que les yeux leur tombent de fatigue, qu'ils ne suivent leur classe que d'un oeil...

Nos 15-18 ont des corps d'adultes déjà, mais des résistances d'enfants. Croissance trop rapide, nourriture trop vitaminée ou mal équilibrée ? Je laisse le problème aux spécialistes : je ne fais que constater.

Les stimulants les séduisent, de plus en plus, avec l'âge ; tabac, bière, liqueurs : une triade qui s'attache à eux, comme une pieuvre, et qui soutire à plus d'un bien des forces vives.

Les études - il convient d'en parler quand il est question d'étudiants - ne constituent pas leur préoccupation majeure. Ils ont peine à fournir une heure entière de bon travail. L'effort leur pèse et l'intervention des professeurs doit se faire insistante pour obtenir quelques résultats. La préparation de l'avenir ne semble pas déterminante pour les aider à étudier avec constance ; d'ailleurs cette orientation de leur vie est vague pour la très grande majorité, faute de lumière peut-être, faute d'esprit de décision aussi, car le jeune craint l'engagement. Cependant, on ne peut envisager tel métier à l'essai ... ce serait risquer d'y perdre son temps. Il faut l'admettre : le jeune ne veut pas non plus s'engager tête première dans telle ou telle direction : il veut savoir avant, il veut des garanties, parfois trop de garanties. Résultat : il vit dans une certaine insécurité.

Le jeune vit de moins en moins au foyer familial et mène très souvent une vie sociale intense : fréquentations trop précoces, sorties avec des amis en dehors du

foyer et de la ville, fins de semaine où le coucher est... matinal. Quand il aurait besoin de ces jours pour se reposer, se délasser, se remettre en forme pour étudier, il s'enferme de longues heures dans des salles enfumées, mal éclairées parfois, mal aérées.

Le jeune est victime de la réclame : l'idole du jour, la musique très rythmée du jour, la mode non-conformiste du jour, tout le séduit grâce à la complicité de l'annonce savamment orchestrée pour lui créer des besoins où il n'éprouverait que des désirs. Le pouvoir d'achat de la jeunesse est considérable ; les commerçants le savent, et en tirent profit.

Le jeune vit dans l'avenir : sa carrière le tracasse. Cette inquiétude en fait parfois un déboussolé, surtout si ses talents ne correspondent pas à l'ambition des parents. D'où cette difficulté à s'accepter soi-même, à admettre ses limites, à vivre dans le présent, quand on sait si bien, par ailleurs, que l'avenir se prépare par le présent.

Ce tableau peut paraître sombre, il peut même paraître chargé comme à plaisir.

Il s'agit bien de grands traits, de tendances générales, d'une direction que la jeunesse semble prendre. Tout est là. Des nuances, il faut en apporter à l'infini. Mais dans l'ensemble, les remarques précédentes peuvent aider les parents et les éducateurs qui connaissent déjà les jeunes à ajuster leur action auprès d'eux, à se faire accepter d'eux, sans pour autant vouloir imposer leurs vues, dans le but tout simplement de donner leur point de vue, de conseiller, d'éclairer. Une telle attitude, sereine, sans hargne, en impose beaucoup plus à la jeunesse que les airs cassants et les décisions abruptes.

* * * * *

Si on veut traiter le jeune homme et la jeune fille comme des enfants, on ne fait pas oeuvre d'éducation, loin de là. Ces jeunes vivent une tranche de vie importante, où tout est sérieux pour eux, où un certain apprentissage - parfois par essai et erreur - doit se faire. Parents et éducateurs, à vouloir jouer un rôle de mentors, risqueraient de ruiner leur influence auprès de la jeunesse et de lui faire adopter des attitudes de révolte.

Pour influencer les jeunes, il faut les aimer et les comprendre. Il faut aussi vivre pour eux. Vivre parmi la jeunesse donne des droits : celui, entre autres, de prouver, sans démonstration, par unique présence, par simple dévouement, que l'on veut aider, non brimer.

Quand les jeunes rencontrent de tels éducateurs sur leur route, ils en font leurs chefs de file, ils leur vouent leur confiance, et apprennent à se dévouer eux-mêmes auprès des autres. Ils donnent ainsi un sens à leur vie.

L'éducation devient alors une libération.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Première partie. Les étudiants

Chapitre II

UN CHOIX : ÉDUQUER OU RÉÉDUQUER

« Cet effort d'éducation par et pour le loisir ne sera efficace que lorsqu'il sera inscrit dans une tentative de planification démocratique de la culture. »⁴

ALINE RIPERT

[Retour à la table des matières](#)

⁴ Encyclopédie de la psychologie, Nathan, art. Psychologie des loisirs, tome 2, p. 133.

Depuis plus de quinze ans, un fait saute aux yeux : la délinquance juvénile progresse de façon inquiétante. Villes et pays entiers affrontent le même problème ; villes et pays rencontrent les mêmes obstacles et connaissent les mêmes petits succès. Quelles seraient les causes de la délinquance en progrès ? Quels en seraient les remèdes ? Deux questions que nous voudrions étudier.

Un regard au tableau

Au Canada, en 1951, on a rendu 6,644 jugements dans des causes concernant les moins de 16 ans ; en 1956, 8,985 ; en 1961, 16,608.

Par contre, de 1951 à 1961, la population des 7-15 ans passa de 2,149,644, à 3,403,397 : augmentation de 54.5%. Les jugements de délinquance passèrent, dans le même temps, de 6,644 à 16,608 : augmentation de 150%, près de trois fois plus considérable que l'augmentation naturelle!

Au Québec, la population des 7-15 ans augmenta de 42% entre 1951 et 1961, tandis que la délinquance progressait de 167%, donc quatre fois plus que la simple augmentation naturelle!

Ces chiffres, cités dans la revue MAINTENANT, # 43-44, nous montrent que le problème revêt une ampleur considérable. Et les données des récentes années nous prouveraient que la progression s'accroît. On note même une recrudescence marquée de délits, particulièrement en ce qui concerne les vols à l'étalage.

Il serait utile de savoir si le nombre de délits augmente avec l'âge des délinquants, si les délinquants sont plus nombreux à 12 ans qu'à 11, si les délits sont plus fréquents les jours de congés, les fins de semaines, durant les vacances qu'en périodes de classe. De même, le degré de scolarisation des délinquants nous apporterait une autre donnée précieuse.

Mais ce qui intéresse davantage parents et éducateurs, c'est la recherche des causes de la délinquance.

A la recherches des causes

Devant cette montée en flèche de la délinquance, nous devons viser à connaître les causes de ce phénomène. On sait que la justice a le bras de plus en plus long grâce à une meilleure organisation de répression et d'investigation. Seule, cependant, la plus grande efficacité des services judiciaires ne peut expliquer cette progression de la délinquance.

On peut énumérer, comme causes principales :

- la mésentente des foyers, leur instabilité ;
- l'exemple néfaste de certains parents ;
- l'esprit d'aventure d'une certaine jeunesse, l'amour du risque ;
- une formation morale trop large ou absente ;
- l'oisiveté d'un trop grand nombre de 7-20 ans ;
- l'influence d'une contre-école puissante, riche, bien organisée : la télévision et le cinéma où on nous sert sur plateau doré des douzaines de meurtres, quantité de vols bien minutés et nombre d'autres menus délits exécutés par des spécialistes du crime, le tout enveloppé dans une atmosphère d'érotisme savamment progressive.

Et on pourrait allonger la liste ...

Trois causes retiendront notre attention.

La mésentente des foyers et leur instabilité. C'est une cause très fréquente de délinquance. Les psychologues pourront sans doute nous exposer que les réactions du délinquant sont liées intimement à ce choc émotif répété : les exemples de vie tendue au foyer où il n'a presque pas sa place, où les scènes disgracieuses et brutales se multiplient sous ses yeux. Résultat : le jeune cherche au dehors ses distractions et ses plaisirs, il s'éloigne du foyer, il organise sa vie en marge de la maison, il se coupe de l'influence de ses éducateurs naturels. Il s'élève tout seul ou

subit l'influence d'un milieu peu recommandable. Et voilà le début d'un comportement anti-social .

S'agirait-il d'une simple coïncidence : la délinquance progresse tandis que le nombre de femmes au travail hors du foyer croit lui-même ?

La contre-école est tout aussi puissante, d'autant plus que les 7-15 ans ne sont pas outillés pour résister à cette sorte d'hypnotisme que constituent des spectacles souvent répétés de libertinage, de vols, de meurtres, de moqueries envers les forces de l'ordre ; il en vient à croire que la vie réelle, c'est tout cela, que sa vie doit ressembler à celle des héros de ces films, ou, tout au moins, qu'en imitant ces personnages, il ne serait pas pire que les autres... A l'âge où les impulsions s'imposent avec force, où les puissances de contrôle personnel ne jouent pas toujours avec facilité, il subit l'envoûtement de ces sombres idoles et développe ainsi un comportement agressif et souvent antisocial. Si, de plus, les deux parents ne sont pas là pour remplir leur rôle, si des mises au point ne sont pas faites à temps, ces nouvelles situations viennent aggraver la première.

L'oisiveté reste la mère de tous les vices. Vieux proverbe, vieille vérité, toujours vérifiable. Le désœuvrement pourrait bien être la cause majeure de la délinquance juvénile. Un jeune homme sportif, qui aime la vie au grand air, qui se livre à des passe-temps captivants, deviendra rarement un délinquant. Son activité est canalisée, son énergie trouve des issues normales. Il développe ainsi un comportement social sain ; non seulement il s'occupera lui-même utilement, mais il en viendra à organiser les loisirs des plus jeunes, remplissant auprès d'eux le rôle de moniteur, d'entraîneur.

L'éducateur verra ici toute l'importance des cours d'éducation physique non seulement pour développer le corps, les muscles, la vigueur des jeunes, mais pour les initier de façon pratique aux sports d'intérieur et d'extérieur.

Les principales causes de délinquance brièvement exposées, nous pouvons nous demander comment y apporter des remèdes efficaces.

Éduquer avant tout

Avant de songer à faire la rééducation des jeunes délinquants, il serait plus sage de procéder à l'éducation tout court de la jeunesse par une bonne formation morale et religieuse, civique et sportive. Les responsables, parents, éducateurs, Églises, États, remplissent dans ces divers domaines des rôles complémentaires importants et aucun ne peut s'en remettre exclusivement à l'autre. De plus, cette formation morale de base exige le bon exemple, car le jeune imite : il veut faire l'adulte. Les cas d'ivrognerie et de dévergondage ne sont, chez les jeunes délinquants, que les copies de conduites d'adultes. Professeurs et parents réclameront sans grand succès une fidélité à des principes qu'ils sont les premiers à violer, et ouvertement, devant les jeunes.

Quand on cherche le remède à la délinquance, le mal est déjà là. Dès lors, au lieu de traiter le délinquant, pourquoi ne pas prévenir plutôt la délinquance ?

Signalons deux moyens : un service de dépistage, des loisirs organisés.

1- Service de dépistage précoce

Des services de dépistage efficaces et précoces devront être mis sur pied auxquels psychologues et travailleurs sociaux devront collaborer. Au lieu de punir les délits, nous les préviendrons. Au lieu de rééduquer des jeunes ayant déjà pris un mauvais pli, à la suite d'expériences regrettables, nous éduquerons ces jeunes dont les dispositions nous inquiètent. Loin de les laisser à leur sort ou à leurs méfaits, nous les orienterons vers un comportement social juste.

2- Second moyen : des loisirs organisés.

Faut-il bâtir des prisons ou des centres civiques ?

On parle de moderniser le système de détention du Québec, du Canada. A coups de millions de dollars, on voudra bâtir des prisons pour jeunes et moins jeunes. Des prisons modernes centralisées dans les grandes villes offrent-elles la véritable solution au problème de la délinquance? Non.

Au lieu de consacrer \$25,000,000. aux prisons et autres maisons de détention ou de redressement, si, pour le moment, le gouvernement consacrait la somme de \$1,000,000. à chacune des vingt-cinq villes les plus peuplées, afin d'y édifier des centres civiques, des centres de loisirs, où les 7-20 ans pourraient se récréer sainement, bénéficier des services d'un personnel qualifié et de moniteurs, ce serait, je pense, plus sage et plus efficace.

Ces centres civiques pourront fort bien s'intégrer aux cités des jeunes prévues dans la réorganisation scolaire du Québec. Ainsi, nos écoles accueilleront les jeunes désireux d'occuper sainement leurs loisirs et contribueront à assainir les divertissements et à préparer à la nation des athlètes dignes de figurer un jour avec honneur dans les compétitions olympiques internationales.

L'application de ces deux mesures aura une influence considérable sur la régression de la délinquance juvénile, d'autant plus que l'enfant vit de moins en moins à la maison. Cela s'explique souvent par l'exiguïté des maisons unifamiliales, j'allais écrire anti-familiales ... où les enfants n'ont pas toujours l'espace pour s'ébattre à leur aise dans une salle d'activités ou une salle d'amusement.

* * * * *

La délinquance juvénile coûte des millions de dollars par an aux particuliers. Elle coûte à l'État plusieurs millions annuellement, prive la société de membres qui pourraient lui être utiles, en immobilise un grand nombre dans les services des prisons et de la justice en général. Sur \$100 de nos taxes, quelle proportion sert à la rééducation, à la justice, à l'éducation ? Il semble bien que le fait de consacrer sans retard des millions à l'organisation des loisirs fera épargner à l'État des sommes considérables sans alourdir le fardeau des taxes, car les sommes épargnées au poste de la rééducation seront consacrées à celui de l'éducation tout court.

L'organisation efficace des loisirs constitue donc un placement avantageux et pour les individus, et pour la société.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

Deuxième partie

LES PARENTS

[Retour à la table des matières](#)

« Aux trois niveaux (primaire, secondaire et universitaire), l'action des parents restera toujours très difficile, puisqu'ils n'ont pas nécessairement toute la compétence requise pour assumer directement leurs responsabilités. Mais ce n'est pas là une raison pour qu'ils négligent leurs devoirs ou abandonnent leurs droits à l'État. Ils doivent veiller à se grouper en sociétés intermédiaires, dirigées par des hommes clairvoyants et compétents. c'est par elles qu'ils pourront collaborer avec les éducateurs et exercer une influence sur les structures elles-mêmes. Affirmer, au contraire, qu'à cause de leur inexpérience ou de leur manque d'aptitudes, les parents doivent renoncer à leur droit et s'en remettre à l'État, c'est déjà une invitation au totalitarisme. »⁵

Cardinal PAUL-ÉMILE LÉGER

⁵ *Réflexions chrétiennes sur l'éducation*, Montréal, Fides, 1964, pp. 154-155.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Deuxième partie. Les parents

Chapitre III

LES FIGURANTS DE L'ÉDUCATION : LES PARENTS

« Il y a trois fils qu'il faudrait tisser ensemble : l'individuel, le familial et le social.

Mais le familial est un peu pourri, le social est plein de noeuds.

Alors on tisse l'individuel seulement.

Et l'on s'étonne de n'avoir fait que de l'ouvrage de dame, artificiel et fragile." ⁶

FERNAND DELIGNY

[Retour à la table des matières](#)

⁶ *Graine de crapule*, Éd. du Scarabée, C.E. M.E.A., 1960

Si on compare le monde de l'éducation à une immense scène où divers personnages paraissent, on peut estimer que très souvent les parents se contentent du simple rôle de figurants : ils laissent parler les autres, ils laissent agir les autres ; ils écoutent, ils regardent. Leur présence est effacée ; j'allais écrire : leur présence est absente !

Demandons-nous quelle est la responsabilité des parents en éducation, et cherchons la raison de leur apparent désintéressement. Puis, essayons de trouver une solution, une formule, qui puisse les intégrer efficacement au monde de l'éducation moderne.

Parents responsables

Un lieu commun : les parents sont les premiers éducateurs, les éducateurs naturels de leurs enfants. En effet, ils les influencent presque exclusivement de zéro à cinq ans, années décisives dans la formation du petit de l'homme. Ultérieurement, la vie au foyer constitue les deux tiers du temps ; sous les yeux des parents, l'enfant prend de bonnes habitudes, poursuit son éducation, fait son expérience au niveau d'une petite société : la famille, élargit son expérience au niveau d'une société agrandie : la classe et l'école. C'est au foyer qu'il vit ses premières années de vie chrétienne, sa vie d'enfant de Dieu. L'orientation majeure se prend donc au foyer, dans les toutes premières années. Et les parents en sont les artisans providentiels.

Mais qu'arrive-t-il une fois que l'enfant fréquente l'école ?

Pourquoi ce désintéressement ?

Il semble que le passage du foyer à l'école marque, chez nombre de parents, comme la fin de leur rôle d'éducateurs. Ils s'en remettent tout bonnement aux professeurs. "On paye assez cher ; que les professeurs fassent leur travail. Qu'ils instruisent nos enfants, qu'ils les fassent réussir même malgré eux, s'il le faut. Ce qu'on leur demande : donner à nos enfants la formation voulue pour qu'ils dé-

crochent leur diplôme." Réaction d'insouciance, de confiance absolue. Ne généralisons pas trop hâtivement. Tout de même, cette attitude est celle de beaucoup trop de parents. Pourquoi ?

Le monde de l'enseignement évolue sans cesse et de plus en plus rapidement. On s'y bouscule d'une réforme à l'autre. Une nouveauté chasse la précédente. Un manuel remplace l'autre. Les professeurs eux-mêmes s'essouffent à ce jeu ! A plus forte raison les parents. De plus, un langage de spécialistes se crée dans le monde de l'éducation, langage qui échappe de plus en plus aux parents. Cette double évolution des méthodes et du langage fait qu'éducateurs et parents suivent des routes différentes, de plus en plus divergentes.

Déplorons aussi le manque d'informations écrites et orales. Le milieu scolaire est porté à se refermer graduellement sur lui-même, bien que journaux, radio, télévision donnent souvent les grandes lignes des transformations. Mais dès qu'un mouvement profond s'amorce, tout se passe comme si les mécanismes habituels de communications devenaient moins efficaces.

Dans le même ordre d'idées, le contact parents-écoles s'effectue de plus en plus difficilement. Et la régionalisation de l'enseignement, en plaçant dix à vingt milles entre parents et écoles, n'arrange pas les choses. Résultats : les parents ne voient pas clairement les problèmes, ne saisissent pas toujours les conséquences possibles de tel ou tel train de réformes.

À signaler encore, et à combattre - la tendance à laisser à la mère l'éducation des enfants. Comme si le père ne devait pas intervenir dans ce problème ! Neuf fois sur dix, les professeurs pourront parler à la mère. Très rarement ils verront le père, même quand une décision très grave doit s'envisager. Les deux doivent pourtant collaborer ; autrement l'enfant jouera au plus fin : il exploitera à son avantage la faiblesse de sa mère et l'indifférence de son père. Au foyer comme à l'école, l'éducation ne peut se penser que dans un climat de coopération.

On demande des parents!'

Que les parents se rapprochent de l'école ! Qu'ils admettent d'abord ceci : les changements actuels visent à plus d'efficacité, à un meilleur rendement. Les pa-

rents ont été entraînés à agir dans le milieu paroissial qui se distend de plus en plus. Il leur faut saisir que l'école qui est à vingt milles de leur demeure, dans une autre paroisse, sous la dépendance d'autres commissaires d'écoles que les leurs souvent, est leur école, qu'ils en sont les propriétaires et que directeurs et professeurs y sont à leur service. Dans bien des milieux, cette situation est tout à fait nouvelle et les parents doivent évoluer : d'une petite école paroissiale il leur faut penser à une organisation centralisée.

Ce rapprochement ira plus loin encore : les parents doivent pénétrer à l'école de leurs enfants. Des rencontres parents-maîtres éclairent bien des situations ; les dialogues fréquents avec les directeurs et les professeurs s'établissent facilement à partir des besoins immédiats de l'enfant pour en arriver peu à peu à exposer les possibilités quant à l'orientation scolaire, à l'évolution de l'enseignement à la lumière des réformes possibles, etc. Des points de vue fort intéressants surgiront, des situations concrètes seront analysées : transport par autobus, devoirs à la maison, options à offrir aux étudiants, etc.

Parents et professeurs retireront des avantages indéniables de leurs rencontres ; une meilleure compréhension mutuelle naîtra dont l'enfant sera le premier bénéficiaire. L'école existe pour l'enfant ; la coopération parents-maîtres existe aussi pour l'enfant.

Tout de même, les déplacements restent onéreux et longs. Tous les parents ne peuvent quitter le foyer très souvent le soir et notre température n'est pas souvent celle de la Floride! Les rencontres seront forcément rares. Cependant, une invention fort commode viendra à notre aide : le téléphone.

On ne s'en sert pas assez entre parents et éducateurs. Absences, problèmes de comportement, de rendement scolaire, conduite répréhensible, etc. autant de situations faciles à clarifier par téléphone auprès des parents. On peut tout au moins amorcer ainsi les solutions. Si une rencontre s'impose, on avisera.

Si le téléphone peut servir quand un problème se présente, il pourra servir aussi quand tout va bien. Un aspect positif à exploiter, et qui reconforte les parents : leur dire que l'enfant travaille bien, que ses résultats sont excellents, que direction et professeurs sont enchantés.

Mais le lien le plus urgent à créer, le plus solide, le plus important : un journal d'information.

Plus de cinquante-cinq Régionales reçoivent les étudiants du secondaire. Combien ont songé à créer une publication, un lien entre les commissaires responsables et les éducateurs, et les parents ? Commissaires, parents et éducateurs pourraient alors exposer leurs idées, se renseigner mutuellement sur une foule de questions d'éducation ; les Directions Générales de l'Enseignement y exposeraient le fonctionnement des divers services qu'elles animent, etc. Une excellente initiative que les grands collèges exploitent depuis nombre d'années, et avec succès.

On se plaint que les parents se désintéressent de l'école. Encore faudrait-il se demander ce que l'on fait, en haut lieu, pour les y intéresser, pour les renseigner, pour les atteindre.

Problèmes pour parents

Dans le renouveau actuel, les parents devront se prononcer avant trop longtemps sur des orientations fondamentales qui engagent des capitaux énormes et qui établissent des formules difficilement modifiables. La fameuse loi des précédents pourrait en déjouer plusieurs.

Veut-on des exemples ?

1 - **LA COÉDUCATION.** On songe à construire des écoles mixtes afin d'économiser, dit-on. Qu'en pensent les parents ? Voulez-vous de telles écoles pour votre fils, pour votre fille ? Comment allez-vous faire connaître votre opinion ? A qui allez-vous vous adresser ?

2 - **GROUPEMENTS.** On veut grouper 2,000 et même 3,000 élèves dans les futures écoles. Qu'en pensez-vous ? Mieux vaut-il, pour une Régionale, avoir une seule grande école ou en posséder trois ou quatre, moins populeuses, distribuées sur son territoire ? A qui donner votre réponse ?

3 - **LE TRANSPORT PAR AUTOBUS.** Cela représente un sérieux problème qui découle du précédent. Lever matinal, fatigue, surveillance, sécurité, retour tardif, dîner en dehors. Voulez-vous de ce système ?

4 -**AVANTAGES DE LA CENTRALISATION.** Elle comporte aussi des avantages. Ateliers plus nombreux, meilleure organisation matérielle, corps professoral plus diversifié, meilleurs services médicaux, psychologiques, d'orientation, etc. Avez-vous réfléchi à cela ? En avez-vous discuté avec d'autres parents ? Qui saura votre réponse ? Qui pourrait bien en tenir compte ?

5 - **LA CONFESSIOMNALITÉ.** Elle se posera certainement. Les parents tiennent-ils à l'enseignement religieux ? Que pensent-ils d'une formation morale distincte de la formation religieuse ? Graves problèmes auxquels ils devront chercher une solution en harmonie avec leurs principes religieux, car ils demeurent les premiers responsables de l'éducation complète de leurs enfants. L'Église en concile vient encore de le leur rappeler.

On pourrait allonger la liste de ces problèmes ; on devrait même prévoir certaines situations que nous devons affronter demain. Seuls des parents organisés en une association forte pourront se faire entendre. On dira peut-être : « Les commissaires représentent déjà les parents. Dès lors pourquoi les parents voudraient-ils, comme corps intermédiaire, se faire entendre ? Qu'ils parlent par leurs représentants, les commissaires d'écoles ! Ils sont, eux, organisés en une forte fédération ! »

Il y a du vrai dans une telle objection. Cependant, les parents, comme tels, comme responsables de leurs enfants pleinement, possèdent le droit de s'associer. Ils peuvent poursuivre des buts différents de ceux des commissaires ; ils peuvent davantage rester libres devant les directives d'en haut, les orientations supérieures. Les commissaires représentent les parents auprès du Ministère de l'Éducation, selon la législation qui s'établit, qui se précise. Les parents, comme tels, n'ont pas à attendre d'ailleurs leurs orientations : ils précisent eux-mêmes leurs rôles, ils restent parfaitement libres devant l'éducation politisée, et jouissent ainsi d'une réelle autonomie et d'un véritable droit de représentation, différent de celui des commissaires d'écoles.

* * * * *

Famille-école : duo essentiel dans une éducation harmonieuse. Si l'un des deux ne remplit pas son rôle, il y a risque d'éducation au rabais.

Si les parents ne jouent pas leur rôle comme groupe, ils risquent d'être laissés pour compte. On en viendra à légiférer sans eux. Ils auront perdu leur voix, une voix dont ils ne se servaient pas, d'ailleurs. Ce serait dommage, car les parents organisés en une association active constitueraient le corps intermédiaire le plus puissant, le plus représentatif du monde provincial de l'éducation.

Ce n'est pas quand des orientations importantes auront été prises par les autorités que les parents devront parler : il sera trop tard! Cependant, il faut admettre que c'est à l'occasion de revendications, de protestations énergiques que certains organismes se créent : le besoin crée l'organe, dit-on. Il faut croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, car les parents, premiers intéressés à l'éducation, n'ont pas même une voix pour se faire entendre comme groupe. Cependant, les valeurs en jeu sont trop importantes, elles ont des répercussions trop profondes, elles engagent trop l'avenir pour que les parents se contentent de regarder. Les parents doivent jouer un des premiers rôles sur le théâtre de l'éducation, loin de se contenter du rôle de figurants... Et pour cela, ils n'ont d'invitation à attendre de personne.

À quand la FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PARENTS DU QUÉBEC ?

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

Troisième partie

L'ÉGLISE

[Retour à la table des matières](#)

« Il ne faudra donc pas taxer l'Église d'intolérance si elle oblige ses enfants à fréquenter, à moins de raisons graves et exceptionnelles, ses écoles confessionnelles. Ce faisant, elle ne viole en rien le droit des autres dont elle veut respecter la liberté de conscience ; elle agit tout simplement en communauté vivante qui veut assurer la croissance normale de ses membres. Elle entre alors en entière collaboration avec la famille et l'État, pour le plus grand bien des générations à venir. »⁷

Cardinal PAUL-ÉMILE LÉGER

⁷ *Réflexions chrétiennes sur l'éducation*, Fides, Montréal, 1964, p. 156.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Troisième partie. L'Église

Chapitre IV

POUR LA NOUVELLE CATÉCHÈSE : UNE ÉVOLUTION DYNAMIQUE

« Le catéchète se propose de faire rencontrer Dieu dans sa Parole en suscitant une rencontre personnelle entre Dieu qui parle et les êtres humains à qui Dieu parle. »

« Pour être bon catéchète, il ne suffit pas d'avoir un message à transmettre, il faut être soi-même un fidèle ministre de la Parole. »

« Les jeunes, qu'ils soient enfants ou adolescents, doivent compter avant tout sur le témoignage personnel et communautaire d'éducateurs qui savent eux-mêmes respecter les valeurs humaines et parler le langage des jeunes d'aujourd'hui. » ⁸

R. P. NORBERT FOURNIER, C.S.V.

[Retour à la table des matières](#)

⁸ MONDE NOUVEAU, "Catéchèse : orientations actuelles", août-sept. 1965, pp. 265 et 266.

Nous assistons, depuis plusieurs années, à un véritable renouveau de l'enseignement catéchétique. Le P. Pierre Ranwez, S.J., pouvait affirmer tout récemment que le Canada est actuellement un des pays où le problème de la catéchèse est le plus intensément agité.⁹

Lors du Congrès catéchétique de Montréal de 1962, S.É. le Cardinal Léger notait : "C'est un spectacle courant de voir des hommes et des femmes sacrifier une part de leur temps libre, durant l'année, et de leurs vacances, durant l'été, pour s'efforcer d'acquérir une science aussi complexe que la catéchèse." Il ajoutait que "un peu partout dans la province, des cours de perfectionnement et de nombreux carrefours sont organisés pour les enseignants tant religieux que laïcs."¹⁰ Aux vacances de 1965, environ mille cinq cents personnes suivaient les cours de sciences religieuses organisés par l'Université de Montréal.

En effet, cours, séminars, carrefours, cercles d'études, création de centres de catéchèse et d'offices catéchétiques diocésains, publication de traités de méthodologie religieuse, enquêtes religieuses, organisation de la pastorale catéchétique au niveau des diverses commissions scolaires régionales, autant de signes évidents d'un fort mouvement catéchétique et de renouveau. Mais ce renouveau tant souhaité de la catéchèse sera efficace en autant qu'un ressourcement s'effectuera, un ressourcement qui ne saurait être que "biblique, liturgique et doctrinal."¹¹

De plus, "la catéchèse suppose l'art de transmettre le message évangélique à des personnes humaines, libres et intelligentes"¹² avec tout ce que cet art exige de connaissances vraiment à jour pour permettre de "proclamer la parole de Dieu avec assurance."¹³

Cependant, S.É. le Cardinal Léger affirme aussi que "la catéchèse, c'est le catéchète" en voulant souligner par là que le messager doit se mettre pleinement au

⁹ Pierre Ranwez, S.J., "Le mouvement catéchétique au Canada français" in *Lumen Vitae*, vol. XIX, p. 751.

¹⁰ Cardinal Paul-Émile Léger, "Conférence sur la catéchèse", in *Lumen Vitae*, vol. XIX, p. 753.

¹¹ *Ibid.*, pp. 754-755.

¹² *Ibid.*, p. 755.

¹³ Actes, IV, 29.

service de ses frères, dans un esprit de charité, comme le Christ, pasteur et docteur humble et mortifié. Voilà tout un programme !

Centres de catéchèse

L'organisation de centres de catéchèse au sein des Commissions Scolaires Régionales devra s'envisager dans une pastorale d'ensemble.

Les animateurs d'un tel centre poursuivent le même but : remplir une tâche d'Église auprès des étudiants de chaque école. Par tâche d'Église, on entend le perfectionnement des connaissances religieuses des étudiants comme leur approfondissement de la vie chrétienne vécue. Le christianisme n'est pas une doctrine sèche : c'est - et on l'a assez souvent souligné - une vie en conformité avec l'Évangile.

Les animateurs d'un centre de catéchèse comprennent les aumôniers et les professeurs spécialistes de l'enseignement religieux. Ils forment, au sein de l'école, l'équipe apostolique au service de la vie chrétienne du milieu. Ils pensent ensemble leur action, la coordonne, la structure. Les autorités religieuses diocésaines, par un organisme approprié, supervisent l'action de ces centres locaux, toujours dans une optique d'une pastorale d'ensemble.

La direction des centres de catéchèse reviendrait à des éducateurs laïcs ou religieux travaillant de concert avec les aumôniers qui représentent, auprès des préposés à la catéchèse et des étudiants, l'autorité épiscopale, responsable en dernière analyse, de l'enseignement religieux.

Un centre de catéchèse ou service de pastorale étudiante afin de remplir adéquatement son rôle doit jouir de certains avantages matériels : salles, bibliothèque, bureaux divers, etc.

Le cours de religion, - il faut que les étudiants le sentent - revêt plus d'importance que les autres cours. Les étudiants disposent de laboratoires spacieux et bien organisés pour les cours de chimie et de physique, et c'est normal ; ils disposent de gymnases bien équipés pour les exercices physiques, et c'est très normal. Convierait-il qu'ils suivent, dans une salle sans atmosphère, leurs cours de religion ? Que cette salle soit donc conçue pour l'enseignement religieux. salle de

cours et salle de recherche à la fois, où livres de religion et livres de références sont d'accès facile ; qu'un dispositif simple, au besoin, permette de transformer cette salle en chapelle où on pourrait accueillir une centaine d'élèves en certains cas. Que les bureaux des aumôniers et ceux des professeurs soient adjacents à cette salle. En peu de mots, que l'organisation, même matérielle, favorise le travail, l'attention et la réceptivité des étudiants durant leurs cours de religion.

La bibliothèque des professeurs de religion y sera proche aussi, bien organisée, munie des volumes et des moyens audio-visuels adéquats.

Les mouvements (J.É.C., S.M.J., Légion de Marie, pour ne nommer que les plus connus) acquièrent, grâce à l'équipe de catéchèse, l'importance qu'ils doivent revêtir au sein de tout groupement de jeunes. En les intégrant à l'action proprement pastorale de l'équipe du Centre de catéchèse, on leur fera jouer un rôle plus dynamique et plus intégré à l'ensemble des activités religieuses.

De plus en plus, on voudra atteindre les parents par les activités religieuses de l'école qui forme actuellement une super-paroisse avec ses services d'aumôniers en organisation. Cette formule a déjà connu, chez nous, d'excellents résultats auprès des parents ayant des enfants au cours primaire. Que les équipes des Centres de catéchèse étudient la possibilité d'un tel mouvement de concert avec les parents des étudiants. Ainsi, au moment où les adolescents connaissent une crise de foi, parents, éducateurs et aumôniers pourront collaborer intelligemment et efficacement.

De même, des parents bien au fait des méthodes catéchétiques nouvelles et des problèmes que rencontre de nos jours la formation morale et religieuse de la jeunesse, auront l'occasion d'approfondir eux-mêmes leurs positions et de remplir un rôle plus efficace auprès de leurs propres enfants.

Des professeurs engagés et préparés

Mais cette pastorale scolaire si importante ne donnera des fruits que si les maîtres sont engagés dans leur rôle et bien préparés.

Pour assurer la formation des maîtres de sciences religieuses, de nombreux organismes, Centres ou Instituts, existent au niveau universitaire et au niveau su-

périeur. Les méthodes diffèrent d'un Centre à l'autre, mais il reste que les professeurs de religion devraient les fréquenter et s'y qualifier avant d'entreprendre leur carrière.

D'ici dix ans, il sera évidemment impossible que tous les professeurs de religion détiennent des diplômes de catéchèse. Il nous faudra donc compter sur une bonne préparation générale assurée par nos écoles normales, basée sur un programme comportant un solide fondement théologique, une étude sérieuse de psychologie religieuse, des méthodes d'enseignement religieux, des programmes et des manuels en usage.

Certains centres de préparation des professeurs de religion emploient des procédés modernes de formation : séminars, visites de centres de catéchèse et de bibliothèques catéchétiques, rencontres, voyages d'études, etc. Procédés excellents et à généraliser. Dans ce domaine, le centre LUMEN VITAE, de Louvain, se signale particulièrement, et la revue internationale qu'il anime constitue un modèle du genre.

D'autres centres comportent certaines particularités intéressantes. Un récent numéro de la revue MONDE NOUVEAU ¹⁴ expose dans les grandes lignes les caractéristiques de plusieurs centres importants de formation catéchétique pour les professeurs.

La plupart de ces centres accueillent prêtres, religieux, religieuses et laïques, et s'efforcent de les préparer à remplir adéquatement leur rôle auprès de la jeunesse.

Au moment où l'on exige des licenciés pour enseigner les sciences, le français et les autres disciplines profanes, faudrait-il se contenter de confier à des amateurs la formation morale et religieuse de l'enfant et de l'adolescent qui apparaît "primordiale" aux commissaires ; du Rapport Parent (no 1,005) et qu'ils jugent, par ailleurs, comme "l'éducation la plus délicate à faire" (no 1,005) ? On a donc raison, avec eux, "de ne vouloir confier la formation religieuse de la jeunesse qu'à des diplômés en catéchèse ou en sciences religieuses." (999)

¹⁴ Laurent Potvin, "Apôtres modernes, formation moderne", in MONDE NOUVEAU, août-sept. 1965, pp. 275-278.

Les Centres veulent préparer des maîtres convaincus et habiles. Les centaines de professeurs que leurs cours ont déjà formés constituent leur meilleure recommandation.

Il restera à ces organismes les tâches délicates "de collaborer avec le Comité catholique rattaché au Conseil supérieur de l'Éducation"¹⁵, d'évoluer en contact avec la réalité et de parfaire leur formule de concert avec les intéressés. En religion, comme en tout, le dynamisme est une loi vitale. Et, avec le Concile Vatican II, nous sommes engagés dans le renouveau permanent de l'Église.

Il faudrait aussi, de toute urgence, fonder trois centres bien organisés afin de servir efficacement les populations de la Gaspésie, de la Mauricie et du Saguenay - Lac-St-Jean. Les éducateurs de ces régions traditionnellement défavorisées quant aux études supérieures, mériteraient une meilleure attention et sauraient répondre avec enthousiasme à la création de tels services.

L'Église compte sur tous ces Centres ; les professeurs et les parents aussi, car ils savent fort bien que "dans ce domaine, toute négligence de leur part peut compromettre l'éducation morale et religieuse des générations montantes." (No. 1,005)

* * * * *

| l'heure du renouveau de l'enseignement au Québec, il serait étonnant que seul l'enseignement religieux ne progresse pas au rythme de l'ensemble.

L'Église en Concile vient de repenser sa mission, de repenser son action auprès des masses ouvrières et étudiantes de par le monde. Chez nous, cette révision profonde devra produire des fruits tangibles.

Que le prêtre soit plus accessible aux étudiants du cours public.

Que les professeurs de religion et les autres se sentent, comme chrétiens et catholiques, engagés dans le grand renouveau liturgique, biblique et pastoral de l'Église.

¹⁵ Rapport Parent, recommandation 311.

Que les parents comprennent que leur action auprès de leurs enfants exige qu'ils travaillent, dans ce domaine comme dans tous les autres, en étroite collaboration avec les professeurs, les responsables de la catéchèse et les aumôniers.

Que les étudiants, placés dans des conditions meilleures, approfondissent leur vie chrétienne afin de se révéler des chrétiens de plein vent, dont la foi pousse des racines et dont la sève va informer toute la vie.

Il est providentiel qu'un tel renouveau survienne aujourd'hui. Le christianisme est une vie ; toute vie doit se développer, s'épanouir. Le dynamisme des responsables de la pastorale scolaire permettra aux professeurs, prêtres, religieux et laïques, de remplir adéquatement, à l'école d'aujourd'hui, leur rôle de "prédicateurs de l'Évangile," ¹⁶ selon l'expression de saint Paul.

¹⁶ II Tim., IV, 5.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Troisième partie. L'Église

Chapitre V

RICHESSSE À EXPLOITER : L'ÉVANGILE

« Relis chaque jour une page de l'Évangile.

Tu verras qu'il n'y a rien de nouveau à dire sur l'évidence.

Que chaque jour la même parole te meuve avec un son original.

Original est ce qui porte le goût de la source.

Le reste n'est pas original, même dit pour la première fois.

Encore, Seigneur Jésus, redis encore l'amour, la vérité qui seule nous est chère.

Redis, car nous craignons toujours de n'avoir pas bien entendu.

Testament écrit avec le sang. Scellé par le sceau de la Croix.

Les livres ainsi faits, emporte-les tous dans tes chemins, Ami,

Ils ne pèseront pas trop dans ta besace." ¹⁷

[Retour à la table des matières](#)

¹⁷ *Principes et préceptes du retour à l'évidence*, Denoel, Paris, 4e éd. 1956, p. 175-176.

En une petite journée, que d'événements se produisent, que de pages de journaux se publient ! Le soir, allongés dans un fauteuil, nous lisons le bilan mondial du jour ; ou bien, le nouvelliste de la télévision nous fait assister aux événements survenus, il y a quelques heures, à des milliers de milles. Merveilleux ! Nous arrêtons-nous parfois à juger ces événements, à mesurer leur portée, leur influence sur la vie des hommes, sur l'orientation de l'histoire ? Peut-être. Allons-nous jusqu'à les juger par référence à l'Évangile ? Peut-être moins souvent. Tout de même, le chrétien doit juger en chrétien, par référence à des valeurs chrétiennes, donc évangéliques...

Il y a là une attitude qui exigerait un sondage sérieux. Pour éclairer ce problème, nous essaierons de scruter quelques questions. Il s'agira tout d'abord de savoir si nous connaissons vraiment l'Évangile. Puis, nous nous demanderons si nous enseignons l'Évangile, par notre vie, par nos paroles, selon notre état. Nos réponses à ces deux premières questions nous permettront, jusqu'à un certain point, de savoir si nous vivons selon l'Évangile.

Connaissons-nous l'Évangile ?

Dans l'immense production littéraire d'une année, quelques volumes surnagent, quelques titres s'imposent finalement : des chefs-d'oeuvre. Si nous scrutons la production millénaire, seules les grandes oeuvres devraient arrêter notre choix et mériter notre attention, notre temps. Parmi ces ouvrages magistraux, l'Évangile devrait figurer à la tête.

Mais qui a lu l'Évangile, tout l'Évangile ? Vous qui avez fait un cours complet, qui avez traduit du Tite-Live, du Démosthène, du Shakespeare, qui possédiez si bien vos diverses grammaires, avez-vous lu l'Évangile ? Vous qui avez dévoré une bonne partie de la bibliothèque du collège, avez-vous lu ce petit livre ? Une enquête révélatrice, une enquête à surprises : qui a lu l'Évangile ? Faites cette enquête autour de vous, vous verrez...

On a du temps pour le journal quotidien, ses revues mensuelles. On a du temps pour les anciens et pour les modernes. On peut dévorer, l'espace d'un soir, un livre impressionnant par son épaisseur, sa densité littéraire ou sa lourde insi-

gnifiance, selon les cas. Mais, s'arrêter à lire le petit Évangile ... Le temps fait défaut, ou l'intérêt. Manque de curiosité ou indifférence ?

Pourtant, voilà un filon peu exploité, un filon d'une haute teneur culturelle, d'une réelle valeur religieuse et humaine.

Bien sûr, nous lisons tous l'Évangile des dimanches et fêtes. Nous l'entendons proclamer de mieux en mieux, avec dignité, par nos ministres. Ces passages devraient nous donner le goût de tout lire l'Évangile, d'exploiter vraiment cette richesse à notre portée dans un livre qu'on peut se procurer pour une si modique somme.

Nous avons lu l'Évangile il y a dix ans, vingt ans peut-être. Qu'en reste-t-il ? On oublie si vite ! Nous devrions le relire, mais avec des yeux nouveaux, des yeux qui ont vécu, qui possèdent une nouvelle optique des choses. Nous devrions "faire effort pour le considérer avec un regard neuf, pour redevenir sensibles à la nouveauté, pour réaliser ce que nous serions sans lui et apprécier à sa juste valeur le don de Dieu qui nous y est annoncé et transmis," (M. Nibaut) en essayant de retrouver "l'Évangile dans la fraîcheur de sa première proclamation et dans cet effort d'approfondissement, soutenu par l'amour du Christ et éclairé par l'Esprit-Saint, qui a permis aux apôtres d'en dégager progressivement les éléments essentiels." (M. Nibaut)

L'Évangile, avec son dynamisme interne, s'offre à notre lecture, à notre relecture. Avec son dynamisme, car, dans l'Évangile, il y a une parole et un exemple vital : la parole et l'exemple de Celui dont il a été dit : *Et Verbum caro factum est.*

Enseignons-nous l'Évangile ?

La question peut se poser à tous, mais surtout aux professeurs.

À tous, car l'exemple de la vie, des attitudes, des jugements de valeur constituent autant de leçons plus efficaces souvent que les belles paroles si faciles à prononcer du bout des lèvres... Mais, accepter la souffrance en toute soumission, recevoir l'épreuve comme sa croix, sans gémir, pardonner à l'ami qui vous abandonne lâchement ou qui vous trahit, voilà qui parle plus que les mots... Et de plus, telles attitudes découlent, en ligne directe, de l'Évangile.

Si tous doivent enseigner l'Évangile, ce devoir incombe surtout aux professeurs et aux prédicateurs.

Le Concile, par sa récente réforme liturgique, a présenté un don précieux à l'Église, un cadeau aux conséquences très heureuses : que la prédication dominicale se base sur l'Évangile du jour... Ce sera tant mieux pour les fidèles, bénéficiaires d'une nourriture solide puisque l'Évangile ne vieillit pas, pas plus que le Christ toujours actuel : le Christ d'hier, le Christ d'aujourd'hui, le Christ de demain.

Le Concile nous aura fait redécouvrir le judicieux conseil de saint Paul : "Proclame la parole. Fais oeuvre de prédicateur de l'Évangile en t'acquittant à la perfection de ton ministère." (IV, 1 et 5, II Tim.)

Le professeur enseignera la religion avec la claire vision que l'Évangile introduit, dans le monde en général et dans la vie de chacun en particulier une radicale nouveauté : la révélation d'un événement qui change la face des choses. ¹⁸

Les manuels de religion à la disposition des enseignants peuvent être excellents ; les moyens audio-visuels, nombreux et modernes ; les autres procédés méthodologiques et pédagogiques, merveilleux. Il restera toujours que le message à transmettre, dans un souci d'authenticité, sera le message évangélique, la Bonne Nouvelle qui s'insérera doucement, ou brutalement, dans la vie, et l'orientera vers la perfection : imitation du Modèle. "Le christianisme, écrit Karl Adam, est essentiellement marche en avant, poussée vers une perfection à réaliser." "Le christianisme, selon le même auteur, c'est le développement de l'humanité du Christ dans le temps sous la mystérieuse influence de Celui qui s'est proclamé :Voie, Vérité, Vie."

Pour connaître le Christ, l'Évangile s'offre à nous. De la naissance à la mort, nous le voyons vivre, nous l'entendons vivre. Le catéchisme évangélique, entre les mains du maître, deviendra alors l'instrument de choix pour un enseignement sûr, lumineux, dynamique. Le meilleur manuel exploitera à fond l'Évangile. Le meilleur maître exploitera à fond l'Évangile.

Dès lors, message et messenger seront pleinement évangéliques.

¹⁸ A lire, Évangile et monde moderne, par Jean Daniélou, S.J., Desclée, Tournai, 1963, 150 p.

Vivons-nous selon l'Évangile ?

Question gênante ; question opportune, cependant. Car l'Évangile ne proclame pas seulement que Dieu est venu parmi nous ; il nous le fait connaître, il nous enseigne aussi ce que Dieu attend des hommes, éclairant ainsi tout le problème humain.

Dès lors, pourrions-nous mieux saisir la portée de cette directive de S. É. le Cardinal Léger :

"C'est vers la pratique de l'Évangile que toute catéchèse doit s'orienter."

La vie du chrétien se déroulera selon le rythme de l'Évangile, que l'Église, Mère et Maîtresse, nous fait revivre chaque année par son cycle liturgique.

Le Christ naît, pauvre et inconnu ;

- grandit sous les soins maternels de Marie ;
- croit en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et les hommes ;
- Se prépare à sa mission par un labeur obscur ;
- se nourrit de la volonté de ton Père ;
- proclame les illustres béatitudes ;
- vit dans la pauvreté, la chasteté, l'obéissance ;
- coopère avec ses frères les hommes au développement du royaume de Dieu ;
- passe en faisant le bien ;
- enseigne à prier : Notre Père ...
- se montre serviable envers tous ;
- proclame son grand commandement : amour de Dieu et du prochain ;
- lutte, autour de lui, contre l'hypocrisie, la duplicité, l'orgueil, l'ambition...
- se révèle en toute occasion comme une personnalité merveilleusement équilibrée ;
- se livre en nourriture à l'homme ;
- s'immole sous, la volonté de son Père, se faisant obéissant jusqu'à la mort ;

- nous lègue un gage radieux d'espérance par sa résurrection ;
- une fois ressuscité, nous souhaite la paix, nous donne sa paix, que l'humanité désemparée poursuit sans grand succès, malheureusement ;
- rejoint enfin son Père au ciel, pour l'éternité.

Nous vivons l'Évangile si notre vie épouse celle de Jésus, se greffe sur la sienne, se développe sous sa mystérieuse influence, s'épanouit sous sa lumière vivifiante.

* * * * *

Lumière vivifiante...

Lumière et vie : deux thèmes majeurs de l'Évangile selon saint Jean. Deux réalités majeures sur notre planète.

Au début, les ténèbres. Dieu dit. "Que la lumière soit!" La lumière fut. Et la vie éclata avec exubérance.

La lumière physique brillait. Mais il y avait les ténèbres de l'erreur, du mal, installé depuis la chute.

Jésus dit : "Je suis la lumière du monde" (Jean, 8, 12) La vie surnaturelle fleurit, richesse plus précieuse que les richesses naturelles parce que d'un ordre éminemment plus élevé.

La lumière surnaturelle brillait. Mais il y avait les ténèbres de l'erreur installées au coeur de chaque homme, jusqu'au bout du monde, jusqu'au bout du temps.

Jésus dit aux siens : "Vous êtes la lumière du monde" (Math. 5, 14). Dès lors, les chrétiens sont responsables de cette vie, doivent transmettre le flambeau comme aux jeux du stade. Mais un flambeau qui irradie la lumière divine, qui veut répandre le feu sur la terre (Luc, 12, 49), éclairer, jusqu'au plus intime, le coeur de tout homme.

Lumière et vie : responsabilité du catéchiste sous la mouvance de l'Esprit-Saint.

Évangélisation : responsabilité du catéchiste sous la conduite de Celui "en qui est la vie : la lumière des hommes." (Jean, I, 4).

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Troisième partie. L'Église

Chapitre VI

MORALE ET RELIGION : SÉPARER OU UNIR ?

"Les religions sont donc étroitement liées à la morale et les religions supérieures : sont essentiellement des religions morales." ¹⁹

[Retour à la table des matières](#)

¹⁹ *Les grandes lignes de la philosophie morale*, Publications Universitaires de Louvain, 1954, p. 22.

La formation morale et religieuse de la jeunesse fait l'objet du chapitre vingt-cinq de la troisième tranche du Rapport Parent. Entreprise délicate que celle de préciser le rôle de l'école dans la formation morale et religieuse, rôle "des plus complexes qui soient" (963), comme l'admettent eux-mêmes les auteurs du Rapport.²⁰

Un certain nombre de recommandations de ce chapitre méritent un accueil entier. Des constatations devaient être exposées sur l'enseignement de la morale et sur la formation religieuse ; mais le ton agressif²¹ et l'allure de charge que prennent parfois les remarques déplaisent.

Plusieurs parties de ce chapitre, cependant, exigeront une refonte complète, car "on a le sentiment qu'il pèse sur l'ensemble du chapitre une lourde - très lourde - équivoque."²²

Où finit le chemin commun ?

Quand il étudie la formation morale de la jeunesse, le Rapport Parent part de cinq documents : un rapport anglais, deux rapports américains, les instructions officielles des écoles de la Californie et de Los Angeles et celles de l'enseignement élémentaire de France (963). Les sources ne nous donnent pas, dès le départ, de sérieuses garanties ; s'il s'agit de traduire chez nous ce que les voisins enseignent – ou n'enseignent pas - en morale, nous nous demandons où on veut en arriver.

Le rapport anglais donne le ton à cet exposé ; il "reconnaît que chrétiens et agnostiques peuvent faire ensemble un long bout de chemin dans le domaine de la morale." (964) Cependant, quelques pages auparavant, au no 958, on ouvre le même chapitre en admettant "qu'on ne s'accorde pas toujours sur l'existence de la

²⁰ Les numéros entre parenthèses renvoient au volume 3 du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec.

²¹ Bernard Signori, p.s.s., "Morale et religion. difficultés et oublis", in MONDE NOUVEAU, mars 1965, pp. 99-103.

²² Marcel Marcotte, s.j., "Formation morale et religieuse", in RELATIONS, février 1965, p. 40.

loi naturelle, ou sur son ampleur et son contenu." Dès lors, il faut se demander où commencera le chemin à parcourir, si, au départ, chrétiens et agnostiques ne s'entendent même pas! Et si l'entente se fait par compromis sur un certain nombre de points, comment l'élève chrétien verra-t-il les choses : une morale à l'usage de l'école et une morale au foyer ! Comment le baptisé peut-il opérer cette dichotomie ? Et avec quels risques ?

On le voit, on part sur une ambiguïté, sur une équivoque. Le problème de la confessionnalité de l'école se pose qu'on n'a pas voulu régler tout d'abord ; sous prétexte de composition, de tolérance, de respect de la minorité - tous principes excellents en eux-mêmes - on en vient à nous proposer une morale tronquée, une morale sans référence à Dieu, à la religion : une morale laïque. Pourtant, les commissaires admettent eux-mêmes le danger de cette morale : "L'école publique ne peut non plus, à l'intention de tous les enfants de toutes croyances, confondre la spiritualité avec un christianisme sans le Christ, délayé en une sorte de bonne volonté douceâtre ; on en arriverait ainsi à réduire le christianisme à une morale et à réduire cette morale à des aspects les plus utilitaires". (964)

Où est notre voie ?

Le Rapport Parent se pose en réaction et formule un reproche. "La morale a toujours été enseignée, dans les écoles catholiques du Québec, en relation quasi exclusive avec la religion." (970) Excellente notation. Ne serait-ce pas ainsi, d'ailleurs, que les catholiques devraient procéder ? On peut reprocher à certains professeurs du passé d'être tombés dans le moralisme, d'avoir enseigné une morale trop négative, "une morale trop individuelle sans rapport avec la morale collective." (973)

On insiste. "Une tendance qui s'est souvent manifestée au Québec : relier constamment la morale à la religion." (973) On réinsiste. Il (le professeur) devra éviter d'associer indissolublement morale et religion au risque de les confondre." (978) Et quelques lignes plus loin, on revient à la charge, pour conclure : "Nous préconisons un enseignement de la morale détaché de l'enseignement religieux." (978)

Tout devrait donc se passer comme si le Christ n'était pas venu, comme si le chrétien pouvait agir - la morale concerne l'agir - constamment sur deux plans, quand, par ailleurs, les commissaires admettent un peu plus loin que "sur le plan religieux, la morale est une conséquence et une incarnation de la foi en Dieu" (981) et qu'ils citent ce passage : "Sentiments, rites, interdits moraux n'ont de sens que pris dans ce courant puissant de vie qu'est la doctrine évangélique." (991)

Pourquoi donc toutes ces contradictions ?

Si le christianisme est une vie, il suppose une unité. On n'agit pas aujourd'hui en homme seulement, demain en chrétien seulement. L'homme et le chrétien ne font qu'un. Ce dédoublement de la personnalité, en quelque sorte, est inacceptable et ne pourrait qu'entraîner un certain relativisme. Même si on distingue morale naturelle et morale religieuse, chez le chrétien, il n'y a qu'une seule morale : la morale chrétienne. A vouloir agir comme si l'Évangile n'existait pas, comme si le Christ n'était pas la vie du chrétien, du baptisé, on se place dans une fausse situation, on ne suit plus le Christ qui s'est proclamé "voie, vérité, vie." ²³

Faut-il séparer morale et religion ?

Faut-il séparer, même dans l'enseignement, morale et religion ? Pour répondre à cette question fondamentale, faisons appel à un philosophe et à un théologien. Cédons leur largement la parole.

Qu'en pense le philosophe Jacques Leclerc ?

"Dans les religions supérieures - chinoise, hindoue, juive, chrétienne, musulmane - la morale fait partie de la religion en tant que la religion commande d'observer la morale ; et, en même temps, la religion fait partie de la morale, en tant que la morale commande de servir Dieu et que les rapports entre l'homme et Dieu sont régis par la morale. Religion et morale se rencontrent et se confondent par les

²³ Jean, 14, 6.

deux extrémités, et on comprend que la distinction devienne imperceptible à ceux qui n'y réfléchissent pas de près." ²⁴

Il poursuit : "Le peuple sépare le religieux et le moral. On retrouve cette déviation dans le christianisme vécu, comme dans les autres religions." ²⁵

Religion et morale se compènètrent, mais pour autant "la religion comme telle ne résout pas tous les problèmes de la morale ; la morale subsiste avec ses perspectives propres, à côté de la religion, et si on veut préciser la morale, l'unifier, la ramener à Dieu, c'est-à-dire déterminer de quelle manière chaque acte doit s'ordonner à la fin de toute vie, il reste un effort de réflexion à accomplir." ²⁶

Et c'est ici que s'introduit tout naturellement la philosophie morale : "réflexion sur l'action en tant que soumise à des règles." ²⁷ Le Rapport Parent ne parle pas nommément de la philosophie morale, sinon indirectement, quand il note ceci : "On devra offrir aussi après la première année obligatoire de philosophie, des cours-options en philosophie des sciences, philosophie des sciences humaines, esthétiques et autres." (951)

Évidemment, les programmes ne sont pas encore élaborés dont on parle au numéro 955 ; mais si on relègue la philosophie morale parmi les cours-options, l'enseignement philosophique entier en subira un réel appauvrissement, une sorte de mutilation.

Le Rapport Parent préconise de sensibiliser les élèves aux problèmes comme méthode d'enseignement. (937) On recommande cette même méthode en ce qui concerne la morale. "Dans les classes avancées, au niveau de l'institut, cet appel à la raison prendra parfois la forme de la réflexion philosophique sur les problèmes moraux." (983)

Ce procédé rejoint ce que conseille Jacques Leclerc quand il écrit : "La philosophie morale naît avec la réflexion philosophique et on la trouve parfois à l'origine de la réflexion philosophique : celle-ci peut naître du désir de fonder l'action humaine comme du désir d'expliquer le monde Dans la mesure où il parvient à

²⁴ Jacques Leclerc, "Les grandes lignes de la philosophie morale", Publications Universitaires de Louvain, 1954, p. 20.

²⁵ Ibid., p. 21.

²⁶ Ibid., p. 23.

²⁷ Ibid., p. 23.

donner du bien une notion telle qu'on puisse y rattacher toute l'activité de l'homme et diriger celle-ci d'une façon parfaitement ordonnée, le moraliste formule un système qui donne satisfaction à l'esprit." ²⁸ Néanmoins, il reste un fait que le même auteur souligne : "Le moraliste est matérialiste ou spiritualiste, moniste, idéaliste ou déiste avant de faire de la morale." ²⁹

La tentation est facile, dès lors, de mettre l'enseignement de la philosophie morale de côté, par crainte du "dogmatisme" (936) ou du totalitarisme (973), puisque "la philosophie morale est inséparable et dépendante de la philosophie générale, c'est-à-dire de la conception d'ensemble de son auteur sur le monde et l'homme." ³⁰ "Un système de morale, poursuit toujours le même auteur, n'est que l'application d'une conception générale de la vie, elle-même tributaire de toutes les vues de l'esprit." ³¹

Il faudra savoir clairement ce que l'on entend par le "dogmatisme" en philosophie et le "totalitarisme" en morale, car une saine philosophie doit conduire à un engagement ; et la morale chrétienne, de son côté, reste exigeante, elle oblige, sinon on s'orienterait vers le laxisme ou vers une morale de situation ...

Cette question primordiale, il faut l'admettre, exigerait un exposé beaucoup plus complet, plus nuancé ; une telle entreprise dépasse nettement l'objectif de cette analyse volontairement sommaire. D'autres, souhaitons-le, pourront la traiter avec toute l'ampleur désirable.

Que pensent, maintenant, les théologiens de cette séparation de la religion et de la morale ? Dans le contexte social actuel, pour l'immense majorité de la population étudiante du Québec, que penser de cette séparation ?

Voici, à ce sujet, les positions de Stelzenberger.

"La morale chrétienne se base sur les rapports nouveaux entre Dieu et l'homme dans la basilea (royaume de Dieu).

Ce sont les paroles et les oeuvres du Christ qui en forment le fondement et les normes.

²⁸ Ibid., pp. 23-24.

²⁹ Ibid., p. 24.

³⁰ Ibid., p. 24.

³¹ Ibid., p. 25.

C'est dans la Souveraine Seigneurie de Dieu que se trouvent les valeurs religieuses absolues...

On ne peut, dans la basilea, séparer religion et morale.

La morale de la basilea est la vie de la foi. La Souveraine Seigneurie de Dieu réclame un comportement de vie religieux et moral. La morale chrétienne fait prendre forme, dans une agapè personnelle, aux valeurs de morale religieuse qu'apporte de Royaume de Dieu." ³²

Dans une province chrétienne à 95%, dans nos écoles chrétiennes à 100%, pourquoi nous faudrait-il enseigner une morale au rabais, comme si nos élèves n'étaient pas chrétiens, comme si les maîtres n'étaient pas chrétiens ?

On dira peut-être que l'enseignement séparé de la morale et de la religion favorise, dans l'esprit du Concile, la liberté religieuse. Peut-on, au nom de la liberté religieuse, renoncer à des principes fondamentaux ? De plus, peut-on généraliser une solution applicable à des cas exceptionnels ?

On peut nous reprocher de citer un théologien étranger, même s'il est moderne. Emprisons-nous de donner le point de vue d'un auteur canadien : "Au regard d'un chrétien, pareille dissociation de la morale et de la religion est irrecevable, et l'école qui l'érigerait en système cesserait d'être, au sens fort, une école chrétienne." ³³

On pourrait faire appel à un troisième argument : le Rapport Parent lui-même.

Il signale comme très délicat, très difficile, l'enseignement de la morale. Il en vient à nous proposer une sorte de code de politesse, une morale du travail intellectuel, "une morale donnée sans phrase par le maître : sa conscience au travail, sa sensibilité aux valeurs morales, sa bonté, son amabilité, etc. (974) Son esprit de travail qui applique le principe : Préférer quelque chose à ses aises." (975) Il termine cette section en revenant sur la délicatesse de cette fonction et souligne que la formation morale "se transmet beaucoup mieux par une sorte d'osmose de la conduite que par les paroles." (990)

³² J. Stelzenberger, "Précis de morale chrétienne", Desclée et Cie, Tournai, 1959, p. 215.

³³ Marcel Marcotte, s.j., art. cité, p. 42.

La méthode d'osmose, que vaut-elle vraiment en morale ? Qu'elle illustre les leçons, les confirme, très bien. Peut-elle, tout simplement, les remplacer ?

Sous prétexte de corriger certains abus du passé, où le moralisme a pris le pas sur la formation morale, on va à l'extrême opposé : on préconise un enseignement surtout muet de la morale !

Cette difficulté sur laquelle le chapitre insiste tant au sujet de la formation morale ne vient-elle pas précisément de cette séparation que l'on veut effectuer à tout prix entre la formation morale et la formation religieuse ? Dès lors, on perd de vue le principe unificateur de la religion et de la morale. On se contente donc de proposer une sorte de morale du devoir et des bonnes relations : une morale souvent muette, sans âme et sans élan : une morale laïque.

Peut-on démontrer avec plus de force que religion et morale vont ensemble et doivent s'enseigner ensemble ?

* * * * *

Cette tentative de préconiser l'enseignement d'une morale neutre constitue une entreprise mystérieuse et un véritable affront à la population chrétienne du Québec.

Où veut-on en venir ?

Toute cette section 2 du chapitre 25 s'avère inacceptable dans sa rédaction actuelle, et dans son esprit. Elle doit être reprise à pied d'oeuvre. Qu'on fasse appel à des philosophes, à des théologiens et à des pédagogues de chez nous. Qu'on la compose dans une optique plus réaliste et dans un sens plus chrétien de la personne, à l'usage du Québec réel. A vouloir réduire la morale à un minimum commun, on en fera une morale borgne et étriquée.

Les parents, les éducateurs, les Églises, la société elle-même exigeront mieux, beaucoup mieux.

Si cette section du Rapport Parent demeure telle quelle, dans son texte et dans son esprit, il restera aux chrétiens le devoir de prendre au plus tôt des options majeures.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

Quatrième partie

LES MAÎTRES

[Retour à la table des matières](#)

« Je ne conçois pas que la mise en place de nouvelles structures académiques ou d'une pédagogie renouvelée se fasse sans un appel direct à chacun des maîtres. Je ne conçois pas que la réforme puisse être une réforme authentique si elle ne se fonde pas sur le principe fondamental de l'autodétermination des maîtres en matière de pédagogie. La réforme se fera par les maîtres ; elle ne sortira pas de la fausse magie de "directives" ou de plus ou moins savantes cogitations de cabinets d'études. » ³⁴

ARTHUR TREMBLAY,
Sous-ministre de l'Éducation

³⁴ *L'INSTRUCTION PUBLIQUE*, Vol. 9, no. 4, mai-juin 1965, pp. 262-263.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Quatrième partie. Les maîtres

Chapitre VII

POUR LES NOUVEAUX MAÎTRES : UNE FORMATION UNIVERSITAIRE

« Les structures les plus souples, les méthodes et les programmes les mieux adaptés à l'élève, les écoles les mieux équipées ne renouvelleront pas vraiment le système d'éducation de la province si les maîtres n'ont pas la formation et la qualité qu'il faut pour en assurer tout le profit aux enfants. » ³⁵

[Retour à la table des matières](#)

³⁵ *Rapport de la Commission royale d'Enquête sur l'Enseignement dans la Province de Québec*, vol. 2, no. 375, p. 255. [Rapport disponible, en version intégrale, dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Le Rapport de la Commission Parent a fait couler déjà beaucoup d'encre. Comment, en quelques mois, étudier un ouvrage élaboré en plus de trois ans, un ouvrage qui est une "somme", un travail systématique, étayé de preuves, basé sur de sérieuses recherches, disons-le, un ouvrage magistral ? Après la période d'euphorie, marquée de brèves études trop souvent superficielles, viendront des travaux plus critiques qui pourront ébranler une logique d'apparence solide, mais qui fait parfois appel à des arguments spécieux. Cependant, comment juger adéquatement une oeuvre sur trois de ses sections quand elle doit en compter quatre, et que la plus importante, la plus fondamentale, sera livrée, habilement encore, à la fin ?

On prévoit tout de même que ce monument élevé au renouveau de l'éducation au Québec éclairera de son flambeau les prochaines années. Il en serait ainsi même si des principes fort discutables étaient rejetés, même si des formules, des prises de positions, étaient rendues plus souples, mieux ajustées à notre mentalité chrétienne. Il en serait ainsi surtout si de telles modifications étaient apportées.

Le maître, au coeur de cette réforme.

Comment vouloir rénover l'éducation sans s'occuper des éducateurs ? Aussi, dès les premières lignes du chapitre huit, tome II, le Rapport Parent nous signale que "la formation et le perfectionnement des maîtres sont au coeur de la réforme scolaire." (375).

Le vieil adage vaut toujours : « Tant vaut le maître, tant vaut l'école. »

Le renouveau scolaire que préconise le Rapport est impensable si les maîtres ne révisent pas, en profondeur, leurs méthodes et leurs conceptions de l'enseignement. Des écoles populeuses (plus de 1,000 étudiants), la polyvalence, la disparition des titulaires pour faire place aux tuteurs, les options, l'enseignement selon les rythmes d'apprentissage, le travail en ateliers, l'école vraiment active, l'usage généralisé des moyens audio-visuels, le rôle joué par la bibliothèque, l'initiation à la recherche, la modification du classement et des examens, le mode de promotion, le partage de l'autorité, la grande souplesse des programmes, voilà quelques situations nouvelles dans lesquelles les professeurs se trouveront sous peu. Ces

changements radicaux supposent une formation toute spéciale pour les nouveaux maîtres, et, pour les autres, une véritable conversion : une réforme.

Un mot d'histoire

Le Rapport trace brièvement l'historique de la formation des maîtres au Québec depuis 1836. L'évolution s'y dessine clairement, mais une évolution excessivement lente. Le dévouement et la débrouillardise, à défaut de préparation poussée, ont été les grands éléments de la réussite de nos maîtres d'hier. Cependant, les choses ont changé, depuis dix ans surtout. Les programmes se sont notablement améliorés sans toutefois donner aux professeurs une préparation adéquate. Cette constatation est vraie pour les Écoles Normales, en général, mais aussi pour ce que nous désignons chez nous par Écoles Normales Supérieures. Ces dernières ne furent "normales" que de nom, trop longtemps.

Formation universitaire

Dorénavant, l'université formera les futurs professeurs. "Que la formation des maîtres, signale le Rapport (397), soit intégrée à l'enseignement supérieur et ne soit confiée qu'aux établissements universitaires, c'est-à-dire aux universités actuelles, aux nouvelles universités à charte limitée et aux centres d'études universitaires". Quant aux écoles normales actuelles, on leur demande "d'apporter leur concours à l'enseignement au niveau des instituts".

On doit l'admettre : "cette recommandation de base révolutionne les structures actuelles de la formation pédagogique." (398).

Il faut aux maîtres une formation universitaire. Cela, nous le savions, nous le désirions. Mais l'université avait considéré jusqu'à ces toutes dernières années le diplômé d'École Normale comme peu apte à des études universitaires. A regret, elle consentit à recevoir dans certaines facultés les détenteurs du Brevet A, car Br. A n'est pas B.A. Dès lors, les diplômés d'École Normale devaient trop souvent sortir de la province pour fréquenter l'université accueillante. Cependant, les suc-

cès de ces professeurs ont démontré dans la plupart des cas une sérieuse préparation aux études universitaires. Souhaitons que dorénavant nos universités démocratisées aient un pouvoir d'accueil plus chaleureux envers les professeurs !

Le futur professeur entrera donc à la Faculté des Sciences de l'Éducation par la grande porte. On assiste, dès lors, à la promotion du professeur. Il vivra trois ans, cinq ans, dans un milieu orienté vers la recherche, il bénéficiera d'une bibliothèque bien organisée, il utilisera des laboratoires outillés dans tous les domaines, il coudoiera les étudiants de toutes les facultés, il s'épanouira dans un climat intellectuel qui marquera profondément toute la nouvelle génération de professeurs. Mais surtout, le futur professeur travaillera sous la conduite de professeurs eux mêmes pédagogues, car, désormais le Doctorat n'habilitera plus comme tel à enseigner, à moins d'avoir été obtenu avec une préparation méthodologique, pédagogique et psychologique poussée. On ne devrait pas s'étonner de voir diminuer sensiblement le nombre d'étudiants universitaires qui, après un an ou deux, doivent s'orienter ailleurs ou abandonner leurs études, car, il faut l'admettre, un facteur d'échec aura disparu : le professeur d'université sans préparation pédagogique et sans dons naturels de communication.

Cette université aura une charte publique, et jouira, par le fait même, de la liberté que voudra bien lui laisser l'État, car l'université autonome que nous connaissons maintenant est condamnée par le Rapport Parent, au nom de la démocratisation, comme si l'entreprise privée n'était pas apte à jouer, dans l'État, un rôle bienfaisant, stimulant, souhaitable même. En dernière analyse, l'État formera les maîtres par le rôle primordial qu'il jouera forcément dans le "Comité permanent de la formation du personnel enseignant." (424).

Les nouveaux diplômes

Dorénavant, pour enseigner au niveau secondaire, le candidat devra, après sa 13e année, fréquenter l'université durant trois ans afin d'y obtenir sa licence et parfois un an de plus pour mériter un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire. Après un an ou deux d'enseignement satisfaisant, le permis d'enseignement deviendra permanent.

Au primaire, la licence s'obtiendra après trois ans d'études.

Ces licences d'enseignement comporteront 25% à 30% de cours dans les sciences de l'éducation, et 70% à 75% dans deux disciplines du programme du cours primaire ou secondaire, selon le cas.

Pour enseigner au niveau de l'institut, on exigera le diplôme d'études supérieures. Enfin, les grandes universités pourront seules accorder le doctorat.

Nous nous réjouissons de ce que les centres d'études universitaires pourront organiser les programmes des certificats d'aptitudes à l'enseignement élémentaire et préscolaire, de même que les programmes des licences d'enseignement. Cette décision aura une heureuse influence sur l'orientation de nombreux jeunes gens vers la profession.

Des maîtres mieux choisis et mieux préparés, compétents dans leurs disciplines, initiés à la recherche et désireux de se maintenir à la fine pointe du progrès, des maîtres complets : voilà la promesse que la nouvelle génération de professeurs nous offre, sans pour cela permettre de jeter dans l'ombre le mérite de la présente génération qui oeuvre de son mieux, avec une préparation inégale, mais avec grand dévouement.

Les étudiants n'en seront que mieux préparés à servir dans les diverses sphères de la société. L'exemple de ces professeurs de carrière sera une invitation éloquente à embrasser une profession qui joue un rôle clef dans l'épanouissement culturel, économique et religieux d'un pays engagé résolument sur "les chemins de l'avenir".

Que deviennent les diplômes actuels ?

Les professeurs actuels, comme le prévoyaient les Commissaires (230), sont inquiets devant plusieurs recommandations du Rapport Parent. Non pas qu'ils boudent le progrès. Mais une certaine insécurité plane sur eux. Leurs diplômes sont un peu comme la monnaie : ils se dévaluent !

Sans doute, le Rapport Parent prévoit l'opération "recyclage" pour les professeurs. Il reste néanmoins que l'entreprise s'avère délicate, coûteuse, longue, incer-

taine. Le problème demeure entier : le Rapport - qui se plaint du trop grand nombre de sortes de diplômes - en crée cinq ou six autres... et qui portent les mêmes noms ; dans certains cas, ils peuvent être obtenus après seize ans de scolarité quand les anciens en exigeaient dix-huit!

Le rôle du maître

Le Rapport Parent place l'enfant au centre de la pédagogie, avec raison. Mais il place le maître partout.

En effet, le maître ne sera plus le simple exécutant, il deviendra le collaborateur. Il sera consulté, il fera partie du conseil de l'école, il pourra siéger au conseil des maîtres et collaborer étroitement avec la direction des nouvelles écoles. D'ailleurs, cette même direction ne sera plus le fait d'un seul individu, mais d'un groupe. Vraiment, le professeur reçoit, là encore, une promotion : on lui fait confiance. Il en déduit parfois que c'est trop beau pour être vrai!

Le troisième volume du Rapport traite des programmes d'études. Le maître, comme nous devons nous y attendre, est parfois présent. Dans la section consacrée à la formation morale des étudiants, on notera cette affirmation qui, incidemment, constitue comme l'ossature du Rapport. "La formation morale, comme nous le dirons de la formation religieuse, est sous la responsabilité de la famille, des Églises, de l'école et de l'état en général" (96). On précise, plus loin (97).. "La morale dont le maître doit donner le plus directement l'exemple, c'est la morale du travail intellectuel". Enfin, on souligne (978) "que l'exemple donné par le maître aura une très grande importance".

Si l'enseignement religieux et moral repose, pour une part importante, sur le maître, on peut en dire autant de toutes les matières du programme, et le Rapport le répète comme à plaisir. Il en va de même au sujet des méthodes préconisées. Elles seront efficaces en autant que les maîtres pourront les appliquer après un entraînement adéquat. Autrement, tout ce bel effort aboutirait à une superbe désillusion, et on pourrait dire, une fois de plus : plus ça change, plus c'est pareil.

Nous avons besoin de maîtres

Un besoin pressant de professeurs se fera sentir d'ici dix ans. En effet, au primaire, il faudra 27,800 nouveaux professeurs, compte tenu de ceux qui, pour une raison ou une autre, quitteront l'enseignement. Durant ce temps, au secondaire, 31,000 devront combler les rangs et recevoir la montée des étudiants ; au niveau pré-universitaire et professionnel, il en faudra 7,000. Un fort contingent sera de même requis au niveau universitaire, puisque l'indice de scolarisation, à ce niveau, passera, chez les garçons, de 10.2% en 1966, à 15.4% en 1981 et, chez les filles, de 0.9% en 1966 à 11.1 % en 1981. ³⁶

Le renouveau scolaire invitera nombre de jeunes gens à embrasser la profession qui, d'ailleurs, a dépassé le stade des revendications pour déboucher sur celui du perfectionnement professionnel grâce à une sécurité financière accrue. Il restera à lui assurer la sécurité de ses diplômes afin de ne pas décortiquer systématiquement les professeurs tous les dix ans.

Le professeur se pose des questions

Les faibles réactions enregistrées après la parution des trois premiers volumes du Rapport Parent dénotent une grande prudence chez les lecteurs, et une certaine crainte.

Pour leur part, les professeurs étudient le Rapport. Ils lisent lentement (peut-il en être autrement ?) devant ce volumineux travail. Ils l'analysent. Ils en discutent entre eux. Ils s'interrogent. Mais plusieurs de leurs questions restent encore sans réponse. Voici quelques-unes de leurs interrogations restées en suspens :

³⁶ Rapport Parent, vol. 3, pp. 381 à 396.

1. Après la lecture de ces trois volumes, quelle définition peut-on formuler de la démocratisation de l'enseignement ?
2. Cette définition ne se rapprocherait-elle pas étrangement de celle de l'étatisation ?
3. Pourquoi les commissaires ont-ils mis la locomotive après les wagons, en publiant tardivement la plus importante partie de leur Rapport ?
4. Que vaudrait - pour ceux qui sont pressés - une polyvalence sans orientation ?
5. Pourquoi le Rapport Parent fait-il si peu cas de l'expérience millénaire de l'Église catholique en matière d'éducation ?
6. Les inconvénients moraux de la coéducation l'emportent-ils sur les prétendus avantages économiques (222) que le Rapport met de l'avant avec insistance comme un facteur important du succès de la réorganisation ? (226)
7. Quelle morale soigneusement dissociée de la religion (978) l'état fera-t-il enseigner par les maîtres ? (962)
8. Pourquoi, sous prétexte de décentraliser (cas des universités, par exemple), tout centraliser sous l'autorité de l'État (charte publique pour les universités) ?
9. Faudrait-il lancer la polyvalence sans l'avoir expérimentée à échelle réduite ?
10. Pourquoi les diplômes des professeurs seraient-ils exposés à la dévaluation quand, par ailleurs, ces derniers prennent de l'expérience et continuent à se tenir au courant de l'évolution de la pédagogie et de leur discipline propre ?

Le quatrième volume permettra peut-être aux commissaires de préciser des positions demeurées équivoques ou ambiguës malgré un certain luxe de détails et de nombreuses répétitions nuancées. Ces nouveaux développements satisferont-ils

les professeurs catholiques de l'enseignement public et de l'enseignement privé, attachés, pour la très grande majorité, à la conception chrétienne de l'éducation ?

* * * * *

Les professeurs ne boudent pas le progrès ; ils veulent en être "les premiers artisans" ainsi que le précise le Rapport (459) ; mais ils ne souhaiteraient pas en être les victimes.

De plus, une évolution ne doit pas être nécessairement une révolution. Il est des valeurs philosophiques, morales et religieuses auxquelles les maîtres catholiques tiennent fermement. Tout progrès devra les respecter si on peut encore définir le progrès comme étant un mouvement en avant !

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Quatrième partie. Les maîtres

Chapitre VIII

POUR UNE AUTOCRITIQUE : PLEINS FEUX SUR LA PROFESSION

Aujourd'hui plus encore que dans le passé, il apparaît que l'école catholique n'a pas seulement à se faire accepter, mais qu'elle se présente comme un élément d'équilibre et de fécondité spirituelle, comme un moyen d'épanouissement total de la personnalité, dans la société humaine.

Dans cette perspective, tout en reconnaissant les obstacles que peuvent rencontrer l'établissement et le maintien des écoles catholiques, nous devrions rejeter bien des hésitations, bien des timidités, des doutes, qui pourraient miner aujourd'hui la confiance de certains dans cette tâche d'Église cependant si essentielle." ³⁷

Monseigneur BENELLI

Observateur permanent du St-Siège à l'UNESCO

[Retour à la table des matières](#)

³⁷ *La Documentation catholique*, 19 sept. 1965, p. 1600.

Notre profession, sous tous ses aspects, invite à l'excellence. Pour nous, seul le meilleur compte, seul le « trois étoiles » a de la valeur. « Qualité en tout » : devise des marchands ambitieux et agressifs, devise des producteurs sérieux. Comme éducateurs, « qualité en tout » devrait aussi être notre mot d'ordre.

Que suppose un tel idéal quant à notre dévouement, à notre culture personnelle et à notre valeur humaine

Au programme de l'éducateur : le dévouement

Nous vivons dans un siècle pragmatique : efficience, rendement, progrès, dollar, succès, sont des mots qui portent, des mots magiques, qui scandent les journées, les années. Pour nous, il doit y avoir des valeurs supérieures aux résultats terre à terre, des valeurs comme le dévouement, l'intérêt envers les autres, etc.

Si M. Sartre a pu soutenir que « l'enfer c'est les autres, » nous avons été habitués à nous considérer, nous, comme les serviteurs des autres, de l'enfance et de la jeunesse, plus particulièrement ; serviteurs de la société aussi. Le rôle éminemment social que celui de l'éducateur ! Le tout dans l'esprit de l'Évangile : "Que celui qui est le plus grand parmi vous soit le serviteur des autres, comme moi." Et le Maître par excellence joignait aux paroles l'exemple du service effectif.

Cette considération rejoint celle-ci de S.S. Paul VI à un groupe d'éducateurs, le 18 mai 1965. "Votre oeuvre est et doit être une continuation et un rayonnement de la présence conquérante du Christ au milieu des jeunes. C'est là une responsabilité très grave et exaltante, si on pense que les adolescents de tous les milieux sociaux qui affluent vers vous, se préparent à la vie en suivant vos enseignements et surtout vos exemples. C'est à cela que doit tendre uniquement votre tâche quotidienne, ainsi que les excellents moyens pédagogiques que vous mettez en oeuvre avec tant de compétence et d'autorité : soyez affermis dans votre voie, en vous prodiguant sans cesse pour le bien de la jeunesse, espérance d'un lendemain meilleur."

Dévouement envers nos élèves, donc, car nous ne travaillons pas pour la fortune mais pour le prochain, et pour Dieu dans le prochain. La perte de cette vision chrétienne supérieure donnerait à nos vies une allure de routine, de fardeau, en

rabaisant notre idéal à un vague métier d'enseignant sans élan, sans âme, dans la sécheresse des jours tous pareils les uns aux autres, sans lendemain ensoleillé. Nous ne devrions plus entendre, dès lors, cette plainte du professeur désabusé : "Je laboure la mer!"

Ce dévouement se concrétisera par une classe bien préparée, donnée avec élan et même enthousiasme, par une présence amicale auprès des élèves et des collègues, une présence exemplaire et soutenante. Nous saisirons que notre rôle dépasse celui d'instructeurs ; chacun doit jouer un rôle d'éducateur dans la force du mot : celui qui élève, qui fait grandir. Dès lors, nous soignerons même l'extérieur de notre influence, si je puis m'exprimer ainsi : tenue des élèves, langage, comportement dans la classe et dans les allées et venues... Enfin, un souci constant de dignité, de maintien, devrait caractériser toute école, toute classe, chacune de nos personnes.

Un dévouement franc. Nous nous devons à nos élèves, nous sommes à leur service. Alors, pas de détournement. On jugerait sévèrement l'employé qui a volé son patron. Pourquoi faudrait-il excuser le peu de conscience professionnelle de celui qui tue le temps, qui s'ennuie et ennueie les élèves, qui donne des cours morts et des explications langoureuses, qui contribue à former médiocrement ceux qui lui sont confiés, qui dégoûte, et à bon droit, les parents qui s'en remettent à lui pourtant pour le travail d'instruction et d'éducation. Dans les deux cas, il y a injustice, et nous devrions stigmatiser avec la même vigueur la lâcheté du voleur et celle du paresseux.

Un dévouement exemplaire. Dans la profession, chacun devrait cultiver une ambition : faire une brillante carrière ; sans pharisaïsme, viser à la qualité en tout. Le code d'éthique professionnelle de l'éducateur, le connaissons-nous ? Chacun devrait y exceller. Notre rôle complet comme éducateurs, nous le connaissons, théoriquement tout au moins. Nous devrions le jouer à plein. Notre rôle de professeurs de telle ou telle matière, nous devrions le jouer à plein aussi. Sans lésinerie, sans démenti, sans partage. Educateurs à plein temps, comme on se montre étudiants à plein temps... pour vrai ! Comme on souhaite enseigner à des étudiants à plein temps, non à des amateurs. Le don de nous-mêmes à notre tâche sera une inspiration pour les autres confrères de l'enseignement : pour les excellents comme pour les autres qui travaillent à nos côtés. Pour les excellents, afin de les main-

tenir dans leur idéal ; pour tous les autres afin de leur inspirer l'amélioration de leurs méthodes, de leur dévouement, de leur coopération avec l'équipe.

Mais le dévouement ne se commande pas, pas plus que la bravoure et l'héroïsme. Cela exige de nous un dépassement, un don de nous-mêmes, une prise au sérieux de notre profession et des conséquences de nos actions.

Dans une recherche en éducation, on demanda à de nombreux juges de placer en ordre d'importance les vingt-cinq qualités les plus nécessaires chez un professeur. Le dévouement vint en tête de liste. Et ces juges étaient des professeurs et des étudiants. Nous l'admettons aussi expérimentalement. Si nos anciens étudiants gardent de nous de bons souvenirs, c'est souvent à cause précisément de notre dévouement envers eux, pour l'intérêt que nous leur avons porté individuellement, et pour les avoir fait réussir, parfois malgré eux...

Notre profession en est une de dévouement, nous le savions avant aujourd'hui. Et de dévouement constant. Il est facile de donner durant un mois un enseignement excellent. Mais deux mois, mais toute une année rester fidèle à la besogne, sans grand rendement parfois, auprès d'élèves plus ou moins intéressés. Mais tenir toute une carrière, malgré la santé chancelante, les découragements dus à mille causes, la monotonie de l'enseignement ou de la direction d'une école où la journée d'aujourd'hui ressemble tellement à celle d'hier, où on évolue devant les mêmes figures, aimables ou rébarbatives, dans des locaux pas toujours gais en attendant les écoles de demain où nous pourrions enfin enseigner sans douleur et faire réussir sans affronter des examens officiels anachroniques.

Nous saurons aussi évoluer en perfectionnant nos méthodes et procédés et en complétant notre culture personnelle.

Souci constant : culture personnelle à jour

En effet, notre profession nous impose un autre devoir important : soigner notre culture personnelle progressive.

On parle beaucoup de recyclage. Pour cela, on songe à des séjours aux universités, aux écoles d'enseignement supérieur. Mais on se recycle aussi à la maison, d'abord à la maison.

Un médecin se tient au courant de l'évolution de la médecine ; autrement, il serait vite dépassé tellement les nouveaux médicaments et les nouvelles techniques se succèdent à un rythme endiablé.

Un avocat se tient au courant de sa profession, parcourt les lois récentes, les amendements et les sous-amendements. Autrement, il plaiderait aujourd'hui selon la législation de 1940, de 1950, pour faire perdre ses clients... et pour se voir mis au rancart, avocat sans cause, et pour cause!

Un professeur doit se cultiver sans cesse, trouver du temps pour cela. Avons-nous cette ambition ? Avons-nous ce souci professionnel ? Il semble parfois bien mince. Que lisons-nous dans le domaine pédagogique ? En quoi nous perfectionnons-nous ? Quel secteur pédagogique a reçu nos soins l'année dernière ? Cette année, quel problème étudions-nous ?

Parlons d'abord de culture personnelle profane ou professionnelle proprement dite.

À lire, le volumineux Rapport Parent pour savoir ce qu'on y dit vraiment, ce qui peut se faire demain, pour connaître le monde scolaire où nous pourrions évoluer bientôt. Lire pour connaître, oui ; lire surtout pour peser, pour juger. Essayons de nous faire une synthèse de la pensée des commissaires sur le français, les mathématiques, les sciences, l'humanisme à la base du renouveau, sur l'enseignement religieux, sur la formation morale, etc. Évidemment, notre spécialité doit d'abord nous intéresser, sans pour cela nous autoriser à négliger les autres matières : hygiène, éducation physique, éducation musicale, etc. Nous ne devrions pas ignorer les positions de ce rapport sur ces sujets.

Certains ouvrages sont plus propres à nous mettre au courant du mouvement pédagogique de par le monde, ouvrages que nous devrions parcourir, même étudier. J'en mentionnerai ici quelques-uns, avec les références complètes :

ANGERS, Pierre, *Réflexions sur l'enseignement*, Bellarmin, Montréal, 1963, 204 p.

ANGERS, Pierre, Les tâches de l'Église dans l'enseignement, revue *Prospectives*, 1964, vol. 1, no. 4, p. 19-61.

FRAPPIER, Anne, *Parents, maîtres, élèves aux prises avec les nouvelles conditions scolaires*, Fleurus, Paris, 1964, 89 p.

MOLITOR, André, *L'enseignement et la société d'aujourd'hui*. Casterman, Paris, 1956, 144 p.

XXX, *Réflexions chrétiennes sur l'Éducation*, Montréal et Paris, Fides, 1964, 171 p.

Déclaration conciliaire sur l'éducation chrétienne, Documentation catholique, T. LXII, pp. 1831-1843.

De plus, les revues pédagogiques devraient intéresser tout professeur, bien avant les revuettes à base d'images et de reportages photographiques sur le dernier drame maritime ou aérien... C'est dans les revues que nous saisissons le pouls du mouvement actuel et vital de la pédagogie, en général. Je ne cite pas de titres, car vous en connaissez vous-mêmes un bon nombre.

Dans les réunions pédagogiques et de départements qui seront de plus en plus au programme de nos écoles, nous devons figurer parmi les professeurs au courant de la littérature pédagogique contemporaine, vraiment sensibilisés aux problèmes de la profession, non seulement au pays mais de par le monde. Notre ambition : avoir des horizons larges, pouvoir juger de telle ou telle attitude dans le renouveau pédagogique actuel, peser telle ou telle prise de position. Toujours avec les nuances que cela impose.

Mais le domaine religieux ne doit pas être négligé

Le mouvement catéchétique, depuis dix ans surtout, est, à proprement parler, explosif. Qu'en disent nos bibliothèques de professeurs ? Peut-on même parler de bibliothèques de professeurs, au sein des Commissions Scolaires Régionales ? Et l'on se plaint de la difficulté d'enseigner la religion, de donner un cours qui rejoigne vraiment les étudiants, qui les intéresse ! On va jusqu'à craindre de prendre devant eux un engagement chrétien authentique...

Au lieu de gémir stérilement sur ce qu'on pense être un manque de formation catéchétique au niveau de l'école normale, mettons du fini à ce que nous avons déjà reçu, assimilons ce que nous croyons savoir, surtout vivons notre vie chrétienne. Le christianisme n'est pas une religion d'idées : c'est le service désintéressé de Celui qui nous a sauvés après avoir allumé un feu sur la terre...

Comme éducateurs chrétiens, nous ne pouvons nous contenter d'être uniquement des professeurs de chimie, de mathématiques, car nous existons pour la formation totale de la jeunesse. Le perdre de vue serait proprement tragique, ce serait faire son travail à moitié, et négliger la partie la plus importante de sa tâche.

Cultivons notre curiosité religieuse. Soyons au fait de ce qui se publie en catéchèse, suivons les enquêtes sociologiques qui se mènent, surveillons l'apparition des nouveaux volumes de religion, notons l'évolution des méthodes catéchétiques. Des livres récents comme ceux de Fernand Dumont, du R.P. J.-J. Larivière, du R.P. N. Fournier, ne devraient pas passer inaperçus³⁸. Mais comptons surtout sur les revues catéchétiques modernes qui nous mettent au courant de nombreuses expériences au pays et à l'étranger.

Nous aurons ainsi accès à tout un pan de la pensée religieuse actuelle. Nous nous tiendrons au courant de la vie de J'Église, dont nous sommes les membres d'avant-garde, en ce sens que nous préparons, dans nos écoles d'aujourd'hui, l'Église de demain. Tenons-nous au courant des communications papales, des directives épiscopales, de la pensée de l'Église, de la rénovation lancée par le récent Concile, car ce gigantesque effort est avant tout pour nous qui sommes, de par notre baptême et notre profession, des témoins du Christ, chargés de le faire mieux connaître et mieux servir.

On parle de renouveau de l'Église, de modernisation, d'adaptation, mais trop souvent dans un sens de laxisme. Il nous faudrait apprendre à parler de ces choses dans un sens plus juste : celui de la valorisation, d'une exploitation plus rationnelle, d'un service généreux, constant, plénier du Maître que nous avons choisi et

³⁸ Fernand Durnont, *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, Éd. HMH, 1964, 236 p.

Norbert Fournier, C.S.V., *Exigences actuelles de la catéchèse*, Les C.S.V., Montréal, 1960, 285 p.

J.-A. Larivière, C.S.V., *Nos collégiens ont-ils encore la foi ? Fides*, Montréal, 1965, 211 p.

pour modèle et pour Seigneur. Tout chrétien en est là. Mais son choix doit sans cesse se préciser, se rectifier, pour lui permettre de devenir un homme complet.

Les éducateurs d'aujourd'hui : des éducateurs complets

À tout âge, on admire l'homme complet. On admire, avec raison, un Lanza del Vasto, dont la pensée limpide coule comme de source, qui écrit comme Pascal, avec soin, précision, fini, clarté ; dont la pensée nous saisit, qui donne aux choses leur vraie valeur. Un homme accompli, en la possession de ses moyens, dont la vie est elle-même limpide, comme son oeuvre. Un grand homme que Lanza del Vasto !

On admire un homme comme le président Kennedy, qui a donné sa vie "en service commandé", en quelque sorte. Et qui pouvait, sans gêne, dire à ses concitoyens, au tout début de son mandat : "Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous ; demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays." Homme de dévouement qui pouvait en réclamer des autres. On est des éternels quémandeurs ; quand on donne, on le fait parcimonieusement, trop souvent. Kennedy, lui, est allé au bout de son dévouement. Un grand homme que ce Kennedy !

On pourrait tour à tour évoquer ici Pascal, Charles de Foucauld, le Père Lebbe, le Dr Schweitzer, Edel Quinn, le Cardinal Newman, le Cardinal Mercier, pour ne parier que de disparus...

Devenir des hommes complets. Pour cela, "il s'agit, selon l'expression heureuse de Maurice Barrès, que chacun devienne lui-même à la plus haute puissance. Il s'agit de faire sa fleur." Nous devons devenir des hommes complets : notre profession nous y oblige. La psychologie étudie le phénomène d'identification : l'élève cherche à imiter un modèle, souvent le professeur. Que nos élèves cherchent à copier en nous des hommes de valeur, sûrs de leurs moyens, dont la vie est sagement orientée, des hommes de décision et de vertu. Sinon, nos jeunes se rabattront sur les modèles de pauvre qualité et subiront l'engouement des personnages du siècle, si peu recommandables souvent. On demande des maîtres et des modèles, ou plutôt des maîtres modèles !

Cet effort nous aidera à nous unifier. Le dynamisme de notre profession nous obligera à faire les choix qui s'imposent pour que nous soyons pour nos disciples des inspirations.

* * * * *

L'enseignement est une carrière. Il exige donc qu'on lui sacrifie beaucoup, qu'on renonce à nombre d'activités, qu'on rejette bien des à-côtés pour s'y consacrer pleinement.

Il exige disponibilité, mise de nous-mêmes au service des autres, pour que nous soyons de véritables entraîneurs, que notre profession en vienne même à emballer les jeunes.

Notre exemple peut être déterminant dans le choix des carrières de beaucoup de nos étudiants. Sachons nous-mêmes discerner ceux de nos élèves qui pourraient devenir des éducateurs et encourageons-les dans cette voie.

À l'heure où l'éducation requiert plus que jamais de nombreux aspirants de valeur, montrons-nous des maîtres dévoués, des hommes cultivés, des professeurs de carrière : prenons l'option "excellence" !

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Quatrième partie. Les maîtres

Chapitre IX

LES INGÉNIEURS DE LA NOOSPHERE : LES PROFESSEURS

« Devant toutes ces techniques et tous les problèmes qu'elles soulèvent, l'homme risque de jouer un peu à l'apprenti sorcier. Nous sommes amenés à utiliser des moyens d'information, de communication et d'action qui sont d'une puissance étonnante et dont nous ne connaissons pas encore très exactement les limites, les possibilités et les dangers. » ³⁹

GASTON MIALARET

« Pourquoi est-ce en ce siècle, en ce siècle seulement, que s'est répandue dans le monde l'idée qu'il est possible et nécessaire d'organiser la société universelle ? Le sentiment que la chose est possible nous vient de ce que la guerre moderne est devenue une calamité universelle, qu'il est donc nécessaire d'aboutir à la société universelle et que la nécessité est mère de l'invention. » ⁴⁰

WALTER LIPPMANN

[Retour à la table des matières](#)

³⁹ Encyclopédie de la psychologie, Nathan, Art. "La prétendue action psychologique, presse, radio, cinéma, t.v.", tome 2, p. 140.

⁴⁰ Le Courrier de l'UNESCO, octobre 1965, p. 22.

La Terre est petite. La nouvelle d'un événement survenu à Paris nous parvient quelques minutes plus tard. Nous pouvons assister, peu d'heures après le fait, à des scènes de révoltes antillaises ou de conflagrations africaines. Si nous avons dîné à Paris, nous pouvons facilement souper à Montréal ou à New-York. Nous vivons même des moments historiques avec des hommes qui demeurent à des milliers de milles de nous. Ainsi, nous avons pu assister, tout récemment, au discours du Pape Paul VI devant l'Assemblée de l'ONU, au moment où cette intervention pacifique et historique avait lieu. La nouvelle, l'image, le voyage, tout nous rapproche les uns des autres. Tout se passe comme si le monde rapetissait. Les frontières s'effacent. Il s'établit une sorte de grande fraternité sur la terre des hommes, entre asiatiques, européens, africains, américains. Nous sommes tous voisins. L'expression "famille humaine" prend un sens tangible, immédiat.

Essayons de mettre en lumière le rôle des professeurs devant les conséquences intellectuelles, psychologiques et éducationnelles d'une telle mondialisation.

Richesses intellectuelles

Le philosophe Teilhard de Chardin nous parle de la formation, autour de la planète, d'une sphère de pensée : la noosphère. Nous assistons à cette intensification de communications : la somme fantastique de données diverses qui nous surviennent chaque jour, données culturelles, économiques, historiques, géographiques, scientifiques, politiques, etc. qui affluent en chaque être humain ! Nous recevons le tout sans choix, souvent sans avoir le temps de réagir, de juger. Nous sommes, jusqu'à un certain point, victimes d'un gavage d'idées, de faits, d'images.

Par ailleurs, un tel flot d'informations peut remplacer de nombreuses heures de lectures, d'études, de voyages, et nous ménager l'accès à des connaissances qu'il nous aurait été impossible d'acquérir autrement. Nous pouvons, assis dans notre fauteuil, devant la télévision, visiter les châteaux de la Loire, admirer les détails de leur architecture aussi bien intérieure qu'extérieure, et retirer de cette promenade le même profit que celui qui entreprend un voyage long et dispendieux dans ce but. Nous entrons dans les plus riches musées du monde, et les civilisations qui auraient pu nous être à jamais fermées, nous sont ainsi présentées sur notre écran,

dans notre salon, avec un luxe de détails, de couleurs, de précisions, qu'un visiteur ne pourrait souvent même pas noter. Et avec les progrès techniques, de telles connaissances peuvent rejoindre tous les individus du globe. D'où cette constatation de René Grousset : "En dépit de ce qu'il peut y avoir d'artificiel dans les adaptations locales des grandes modes intellectuelles de ce temps, leur propagation avec la rapidité de la radiodiffusion et du cinéma, d'un bout à l'autre de la planète, prouve que nous sommes bien arrivés, comme le pressentent nos philosophes, à la phase planétaire de l'histoire et que la noosphère est bien désormais un milieu continu." ⁴¹

La jeunesse étudiante moderne vit au sein d'un vaste réseau d'informations, grâce aux moyens de communication. Cette dose massive d'influences lui permet d'être au courant de multiples faits que ses parents n'ont pu acquérir qu'à trente ou quarante ans. Mais le jeune a-t-il eu le temps d'effectuer un retour sur cette montagne de notions et de faits hétéroclites ? A-t-il eu le loisir de juger, d'apprécier ? A-t-il eu simplement la possibilité de confronter son jugement, même sommaire, avec celui de ses compagnons, de ses maîtres, de ses parents ? Cette suralimentation peut compromettre sérieusement sa bonne digestion. D'où la possibilité de traumatismes et de faux comportements, devant cette socialisation, cette mondialisation des idées.

Portée psychologique

Cette ouverture aux idées universelles rapproche heureusement le jeune étudiant des autres : il apprend à les connaître, à comparer sa situation à la leur, à confronter ses propres réactions à celles des jeunes des autres civilisations ; il devient plus compréhensif grâce à la découverte progressive d'une sorte de solidarité mondiale. Le jeune ne réagira plus de la même façon quand il pourra soupçonner la portée en quelque sorte universelle de ses actes, de ses paroles, de ses positions.

Pour tout dire en bref : cette mondialisation menace sa maturation et la favorise. Elle menace sa maturation par la somme imposante de données auxquelles elle

⁴¹ René Grousset, *L'homme et son histoire*, Paris, Plon, 1957, p. 141.

lui donne accès sans toujours lui offrir les moyens de juger sainement. D'autre part, elle favorise sa maturation, en l'ouvrant aux autres et en lui montrant sa solidarité avec ses frères les hommes et sa responsabilité personnelle devant la communauté humaine.

C'est précisément ici qu'intervient le rôle irremplaçable de l'éducateur.

Rôle de l'éducateur

On peut imaginer que la population du globe baigne littéralement dans les ondes de télévision, de radio, sans parler des ondes telluriques et des ondes non moins mystérieuses qu'émet et que reçoit le cerveau humain. Toutes ces ondes voyagent à des vitesses vertigineuses et nous pénètrent subtilement. Ce qui explique, comme le note René Grousset "que les grands renouveaux spirituels comme aussi, hélas, les épidémies intellectuelles, se propagent instantanément d'un bout de la terre à l'autre. La noosphère est sans cesse parcourue par la transmission électrique de toutes les idées-forces." ⁴² Nous avons, dès lors, accès facile à toutes les cultures, aux éléments les plus recommandables comme aux plus dangereux.

L'éducateur remplira son rôle irremplaçable en aidant l'étudiant à juger ces valeurs, à la lumière de principes supérieurs, sans mépris comme sans naïveté. Ces modes de pensée et de vie, ces attitudes devant la mort, la science, le travail, la maladie, la guerre, le progrès, l'amènent à apprécier les réactions de son milieu devant les mêmes réalités, et à concevoir pour les autres un sentiment de respect. Ces cultures souvent millénaires, riches des apports de vieilles civilisations, nous éclairent sur l'homme et nous aident à nous mieux connaître : elle nous font avancer d'un pas vers la sagesse.

⁴² Ibid, p. 143.

Diversité

Si les hommes varient en couleur d'un continent à l'autre, ils varient encore plus dans leurs manières de vivre. Cette diversité aiguise la curiosité de l'étudiant et le dispose aux études des moeurs des autres civilisations.

La manière de penser, de s'exprimer, d'un pays à l'autre varie aussi profondément. On simplifie sans doute en parlant du pétillant esprit français, du mysticisme et de la profondeur du penseur allemand, du pragmatisme et de l'esprit bon enfant américain, de l'artiste délicat italien... Il y a là, cependant, des jugements fort pertinents. On remarque même parfois la synthèse de ces qualités selon les ascendances multiraciales de certains écrivains et artistes où le génie oriental et le génie occidental s'allient pour le mieux.

Et que dire du costume ? Chaque pays connaît, dans ce domaine, des gammes de coupes et de couleurs infinies. Sobriété chez les uns ; élégance raffinée chez les autres ; faste, ici ; bon goût, là. Néanmoins, une sorte d'uniformisation se dessine lentement : on veut copier l'Occident.

D'autres différences pourraient être soulignées qui montreraient que l'homme, quels que soient sa langue, sa couleur, son vêtement, sa nourriture de base, son génie du travail, offre à l'observateur attentif une preuve incontestable que la solution à un problème donné est souvent multiple. Belle initiation au respect des autres!

Histoire qui se fait...

Grâce aux antennes qu'ils ont sur le monde entier, nos étudiants assistent maintenant de très près à l'histoire qui se fait, à l'histoire qui se vit. Veut-on un exemple ? Kennedy assassiné. Quelques minutes après le drame, la radio nous l'apprend, la télévision nous permet de prendre part aux événements : fin brutale d'un joyeux défilé. Le téléspectateur assiste à la transmission des pouvoirs ; le nouveau président prête le serment d'office. Tout en admirant le courage de Madame Kennedy, noble dans sa douleur, nous sommes admis aux imposantes funérailles d'État du président, où les grands de la terre, chefs de nations et rois, apportent leur témoignage à la nation américaine endeuillée.

Entre temps nous revivons la carrière de Kennedy. Avec son franc sourire, il mène devant nous sa vie de marin, sa carrière politique, sa trop brève carrière présidentielle. L'histoire d'un homme, de son pays, durant vingt ans, se déroule devant nos yeux. Avec quelle apparente facilité, avec quel naturel ! En ces moments tragiques, nous pleurons le président défunt comme si nous étions ses propres sujets, tellement nous nous sentons citoyens du monde.

Géographie cordiale

S'il est une matière d'enseignement propice au rapprochement des hommes, après l'histoire, c'est bien la géographie. Duhamel a écrit, avec combien de grâce et d'ingéniosité : "Géographie cordiale de l'Europe."

Géographie cordiale : expression heureuse ! Si nous savions voir avec le coeur "On ne connaît bien qu'avec le coeur," disait St-Exupéry les qualités et les bons côtés de nos contemporains de tout pays, de toute couleur !

Géographie physique qui sculpte l'homme tel qu'il se présente à nous, selon les climats, les montagnes, l'isolement, l'altitude, la couleur du paysage, la variété des saisons, le sol même sur lequel il marche, dont il tire sa subsistance.

Géographie économique. "Je te donne mon blé, passe-moi du café." "Je te vends mon fer, vends-moi ton riz." - "Veux-tu des vivres ? Je t'offre des livres."

Réseau ténu d'aide mutuelle avec pays en voie de développement.

Réseau d'entraide intellectuelle pour combler les besoins de professeurs, de savants, de chercheurs.

Vaste réseau de voyages, de tourisme, d'exploitation des richesses naturelles, de conseils en télécommunication et en journalisme, etc.

Vaste réseau d'amitié.

La géographie ne sera jamais plus l'étude des frontières qui séparent les hommes ; ce sera un vaste commerce d'amitié et de bonne entente entre les hommes d'une même Terre.

Sur cette immense sphère lancée parmi les astres, nous poursuivons une destinée commune, nous vivons les mêmes risques. La géographie cordiale nous rapproche de nos frères les hommes, engagés tous dans la même aventure au même moment de l'histoire et du temps.

Nations Unies

Deux mots harmonieux. Deux mots qui s'accordent musicalement parlant. Nation : entité ; union : tendance vers le même but. Chacun reste soi-même mais compose avec le voisin pour une fin commune : l'harmonie des nations qui fera éclater, un jour, l'hymne des nations.

Ce gouvernement mondial, rêve des philosophes, des penseurs, peut-il vraiment exister un jour ? Utopie qui sera réalité : les germes de paix gisent cachés au sein de cette idée. Quand chacun saura dépasser les intérêts de son petit état et mesurer les implications d'un conflit moderne, alors l'unité des nations progressera, l'unification pacifique des nations se tissera.

Des manifestations grandioses comme celles des jeux olympiques de Tokyo où tous les peuples de la terre fraternisent en rivalisant, nous prouvent à l'évidence que les hommes sont faits pour s'entendre, pour composer, pour s'aider, - changeons une lettre - pour s'aimer.

* * * * *

L'homme moderne ambitionne de conquérir les planètes voisines, et même, demain, les mondes lointains. Rêves fantastiques il y a vingt-cinq ans! Rêves réalisés demain pour les planètes, après-demain pour les autres mondes.

Mais l'homme doit se rapprocher de l'homme. Si l'on engageait les mêmes capitaux à promouvoir la paix et l'entente, le jour ne serait pas loin où l'homme serait le plus grand ami de l'homme ! Et parmi les hommes, les professeurs ne demeurent-ils pas les artisans majeurs du progrès de cette géographie de la liberté, de cette paix bénéfique, de cette harmonie universelle ?

Le jour où les chefs politiques n'auront que des sujets pacifiés et pacifiques, grâce à l'éducation, la guerre aura disparu. L'homme qui a triomphé de tant de maladies, de tant de fléaux, aura enfin, et radicalement, extirpé la peste des nations : la guerre.

Lors de sa récente intervention aux Nations Unies, le Pape a donné au monde un cours magistral de paix. Quand des millions de professeurs de la Terre mettront l'enseignement de la paix à leur programme, deviendront des agents de paix, cette force ne tardera pas à devenir déterminante : ils produiront une mutation des esprits. Le dynamisme que contient l'idée de jeux se transférera à l'idée de civilisation, à l'idée de bonheur, à l'idée d'amitié ; la paix sera à jamais conquise.

Chaque homme pourra, une fois la paix déclarée, se proclamer, avec fierté, citoyen du monde.

Grâce aux éducateurs chrétiens, le jour où l'Évangile aura atteint tous les hommes de bonne volonté, où le message de paix du Christ aura retenti au bout du monde, alors les hommes pourront comprendre qu'ils sont les fils du même Père, donc tous frères ; ils pourront s'entendre et se respecter.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

Cinquième partie

L'ÉTAT

[Retour à la table des matières](#)

« Plus on respecte le passé, plus on doit chercher à rendre les institutions aussi efficaces aujourd'hui qu'elles l'étaient à leur création et ne pas les laisser se dégrader dans une vieillesse qui, inévitable chez les humains, peut et doit être évitée pour elles. Elles doivent se renouveler, et très vite dans la période actuelle. Un corps ou une institution devrait tirer son orgueil de son adaptabilité et non de sa capacité de "maintenir". Jamais la formule de Jaurès n'a été plus valable : "De l'autel des ancêtres, conservons la flamme et non les cendres." ⁴³

LOUIS ARMAND et MICHEL DRANCOURT

⁴³ *Plaidoyer pour l'avenir*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, pp. 222-223.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Cinquième partie. L'État

Chapitre X

LA DÉMOCRATISATION PROGRESSIVE DE L'ENSEIGNEMENT : MYTHE OU RÉALITÉ

"Le malaise des écoliers vient probablement surtout de la disproportion entre ce qu'ils attendent de l'école et ce qu'elle est en mesure de leur offrir. Il est bien vrai que tous les efforts de propagande en vue d'une démocratisation de plus en plus étendue ne vont pas de pair avec ce qu'on serait en droit d'attendre pour que l'accès à la culture devienne effectivement désirable." ⁴⁴

ANNE FRAPPIER

"La démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens." ⁴⁵

[Retour à la table des matières](#)

⁴⁴ Parents, maîtres, élèves aux prises avec les nouvelles conditions scolaires, Fleurus, Paris, 1964, p. 47.

⁴⁵ Dictionnaire PAUL ROBERT, art. "Démocratie".

On note, depuis plusieurs années déjà, "qu'un nombre de plus en plus grand d'enfants accède à des études de plus en plus fortes et plus développées." (André Molitor, *L'enseignement et la société d'aujourd'hui*, p. 32) Ce phénomène se nomme démocratisation. Ce mot vient lui-même de démocratiser : mettre à la portée du peuple, rendre populaire. La démocratisation est donc une réalité en marche, elle se fait peu à peu, elle se développe et progresse selon des impulsions plus ou moins vigoureuses. Nous admettons facilement, avec André Molitor, "que l'accès de tous les enfants à ce que M. Gal appelle "un niveau commun minimum de savoir et d'attitudes" suppose aussi un appareillage si coûteux qu'il ne peut se déployer que dans une société riche. Les U.S.A. n'y sont pas encore." Cette remarque date de 1956.

Quand un jeune vicaire décide de grouper des professeurs pour éduquer les enfants pauvres et abandonnés, l'enseignement se démocratise, atteint le peuple, élève son niveau d'éducation et d'instruction. Quand un ministère décide d'aider un genre ou l'autre d'enseignement, qu'il s'agisse du cours classique, du cours d'humanités modernes ou anciennes, du cours de culture générale, du cours de culture technique, nommons-les de quelque nom que ce soit, il en favorise par le fait même l'accès à des centaines, des milliers d'étudiants. Ces cours doivent s'offrir à tous car il ne faut pas oublier que la démocratisation, comme la démocratie d'ailleurs, repose sur le respect de la LIBERTÉ et de L'ÉGALITÉ des citoyens, et ne s'effectue contre personne, mais au bénéfice de tous.

La démocratisation du cours classique

Jadis, et bien longtemps, le cours classique s'offrait à ceux qui pouvaient réunir certaines conditions : aptitudes intellectuelles, orientation vers un cours universitaire ou le sacerdoce, argent (directement ou indirectement) et, parfois, un certain désir de supériorité.

Le cours classique devenait donc nettement au-dessus des moyens de la masse. C'était un cours réservé, très sélectif, bien considéré, sérieux, formateur. Un bon cours.

Il y a environ quinze ans, S. Exc. Mgr Georges Mélançon, alors évêque de Chicoutimi, préconisa la création de sections classiques. Dès lors, les quatre premières années de ce cours pouvaient se donner ici ou là, selon certaines conditions, sous la supervision des collèges voisins. Son idée fut reçue assez froidement dans certains milieux. Elle enthousiasma, par contre, les religieux éducateurs dont les Instituts avaient été fondés précisément pour l'éducation et l'instruction des classes populaires. Son idée laissa perplexes quelques vétérans de l'éducation qui ne croyaient pas que la culture puisse se donner dans des externats, sous la direction de professeurs frères et laïcs.

Mgr Mélançon avait fait là un travail colossal dans le sens de la démocratisation de l'enseignement classique et il convient de lui en rendre hommage. Comme une traînée de poudre à partir du Saguenay-Lac-St-Jean, le cours classique se popularisa, les garçons s'y inscrivirent nombreux ; les filles aussi, dans des sections créées pour elles.

Le facteur argent, souvent déterminant, ne jouait plus, désormais.

Au Saguenay - Lac-St-Jean

Vers 1950, dans l'immense région du Saguenay – Lac-St-Jean, un seul collège classique : le Séminaire de Chicoutimi, avec ses quelque 600 étudiants.

En 1965, la région possède vingt institutions classiques, dont six pour jeunes filles. Dorénavant, un jeune homme peut faire son cours complet à Chicoutimi, Jonquière, Alma, Roberval ou Métabetchouan, ce dernier endroit exclusivement réservé aux vocations sacerdotales. En quinze ans, le nombre d'étudiants au cours classique passe de 600 environ à 4,126. Bond formidable, fruit de la démocratisation!

Dans la province

Selon les statistiques officielles de la F.C.C., en 1964-1965, 98 institutions sur 267, donc 37%, sont des sections classiques. En milieu rural, sur 109 collèges classiques, 48 sont des sections classiques, donc 44%. Ces sections comptent 13,802 étudiants sur les 65,067 de tous les collèges, soit 21% des effectifs.

Ces sections publiques, donc gratuites, offrent les mêmes cours que les collèges de la région où elles se trouvent, répondent aux mêmes normes d'excellence et suivent les programmes officiels des facultés des arts dont elles dépendent directement.

Depuis leur fondation, les sections classiques de la province ont permis à des milliers de jeunes de faire leur cours complet car, après les quatre premières années, ils pouvaient toujours s'inscrire au cours collégial, si les conditions financières le leur permettaient.

Cours démocratisé

On met parfois en doute la valeur fondamentale du cours classique et sa valeur démocratique.

On relit avec un certain étonnement le traitement que le Rapport Parent ménage au latin, au grec, à la philosophie. A-t-il déjà été dit sérieusement, et prouvé, que la culture était à sens unique, ou limitée à une discipline ? De plus, les programmes ont évolué depuis dix ans à Montréal, et depuis cinq ans à Laval. Ces programmes comportent des options. La coordination, dès septembre 1965, est plus aisée entre le cours classique et le cours scientifique, comme les professeurs des deux cours le souhaitaient depuis longtemps.

Avec le Rapport Parent, on croit à une culture humaniste basée sur les langues ; on croit aussi à des cultures scientifiques, techniques, artistiques. L'enseignement classique, (si son nom est gênant, ou vexant, qu'on le change !) n'a jamais empêché l'établissement d'autres systèmes de formation, Quand on veut

lui faire porter l'odieux d'une situation dont il n'est pas responsable, il convient de rétablir les faits posément.

La valeur académique du cours assuré par le secteur public ne fait pas de doute non plus. Nous lisons avec étonnement les propos de valoriser le cours public et de le hausser au niveau de l'enseignement privé... Comme si le cours public faisait vraiment pitié...

Il faut savoir que les étudiants du cours public se présentent aux examens d'immatriculation avec les résultats tout à fait comparables à ceux des autres institutions et que les élèves issus des sections publiques font très bonne figure, depuis les débuts, aux cours collégiaux.

Nous ne voyons vraiment pas d'où pourrait provenir ce sentiment de pitié paternaliste.

La valeur démocratique du cours des sections classiques ne fait pas de doute. On y évolue sans complexe de supériorité. Le fils du médecin coudoie le fils du chômeur ; les fils du notaire et du dentiste font équipe avec ceux du pompiste et du journalier ; le fils du cuviste aide le fils de l'ingénieur à résoudre un problème ardu. Égalité des uns et des autres devant les conditions d'admission, les examens semestriels et les normes de promotion. Liberté pour tous de suivre leur cours à la section classique locale ou à tout autre endroit. Voilà qui est vraiment démocratique !

Externats classiques

Le pensionnat restera dispendieux. Mais il n'est pas seul actuellement. L'externat permet à nombre de jeunes, désireux de demeurer avec leurs parents ou allergiques à la vie de pensionnat, de suivre leur cours classique complet. C'est peut-être même la formule de demain. Ce régime exige, par ailleurs, des jeunes gens personnels, capables de régler par eux-mêmes leur vie sociale, leur vie scolaire, afin que la liberté dont ils jouissent ne nuise pas à leurs succès, ni à leur avenir. L'externat reste donc une école de volonté et d'esprit de travail, très proche de ce que le jeune homme trouvera lors de ses études universitaires. Ainsi rompu à un horaire auquel il s'astreint lui-même depuis de nombreuses années, le jeune

homme ne sentira presque pas la transition entre ses études collégiales et ses études universitaires sinon par le fait que les professeurs seront plus lointains, parfois, et moins disponibles aussi. Ces externats ne prétendent pas pour autant déterminer le monopole de l'excellence...

Démocratisation progressive

Le retard que l'on a mis à généraliser le cours classique n'est pas du tout imputable aux collèges. Le cours légal dans les écoles publiques était le cours public. Ce cours n'a pas évolué à temps, ni assez profondément. Pourtant, on sait fort bien que des lois se changent ! On craignait peut-être de nuire aux collèges, ou de dévaluer le cours en le généralisant. Si ces craintes existaient, l'histoire démontre qu'elles n'étaient pas du tout fondées : les collèges classiques débordent d'étudiants et la valeur du cours, dans son ensemble, a peut-être gagné des points depuis lors.

Ce retard apporté à la démocratisation aura sans doute empêché nombre de jeunes d'accéder à des études universitaires et privé ainsi le Québec de talents dont il tirerait judicieusement profit maintenant. Au lieu de gémir sur ces faits, demandons-nous plutôt ce que nous devrions faire aujourd'hui.

Démocratisation du cours collégial

Le cours collégial connaît actuellement un problème aigu. Le temps ne serait-il pas venu de démocratiser le cours collégial en autorisant les Commissions Scolaires Régionales qui le désirent à le donner ? D'autant plus que la 12^e année préparatoire aux études universitaires se situe exactement au même niveau que la 12^e classique, classe terminale des études secondaires. Puis, graduellement, les Régionales autorisées donneront les trois années du cours collégial, avec les options, en attendant que d'ici une dizaine d'années, après mûre réflexion, on trouve, si besoin est, une solution plus avantageuse, ou plus démocratique encore...

Ce grand tout hétéroclite et multivalent

Le cours classique démocratisé garde tout de même sa valeur. Les parents en sont contents ; les étudiants l'apprécient et en profitent, d'autant plus que les options le rendent bien souple.

Ce cours n'est pas un privilège de classe, loin de là. Il n'est pas le privilège du père fortuné ; il ne répond pas au simple désir des parents, mais au choix du jeune jugé apte à l'entreprendre.

La valeur du cours, les commissaires du Rapport Parent peuvent la juger, eux qui en ont été, pour la plupart, des bénéficiaires. Et si dix, vingt, cent commissaires ou administrateurs boudent le cours classique privé ou public, au nom de la démocratisation de l'enseignement, il faudra se demander sérieusement comment joue la démocratie ; si elle monte ou si elle descend ; si elle vient de la masse ou part de nos délégués.

Le cours classique actuel, public et privé, reste un bon instrument de formation et de culture. Il comporte un programme sérieux, bien équilibré, le plus sérieux de la 8e à la 12e, et le seul au niveau collégial qui ouvre les portes de toutes les facultés universitaires. Mais il doit rester, dans ses effectifs et sa conception, aux dimensions de l'homme.

Avons-nous le moyen de le supprimer sans autre forme de procès ou de l'intégrer dans un grand tout hétéroclite polyvalent sous le spécieux prétexte qu'il porte atteinte à la démocratisation de l'enseignement ?

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Cinquième partie. L'État

Chapitre XI

NOTRE ÉLITE : FAUT-IL LA SACRIFIER ?

« Le respect de l'État démocratique pour la liberté humaine s'exprime encore par le dogme de la circulation des élites, qui pose la faculté pour l'individu d'élever sa condition sociale, alors que d'autres systèmes entendent l'immobiliser dans celle où il est né, laquelle serait déterminée à jamais par des lois aussi immuables que celles de la pesanteur et de l'optique. »⁴⁶

JULIEN BENDA

[Retour à la table des matières](#)

⁴⁶ *La grande épreuve des démocraties*, Éd. de la Maison Française Inc., New-York, 1942, p. 45.

Parler des élites, de nos jours, est très délicat. Cependant, il convient d'aborder le sujet, surtout à ce moment où l'on repense notre système scolaire, où l'on fait, non sans partialité ni sans mesquinerie, le procès de notre passé en éducation, où l'on envisage de se lancer résolument sur la voie d'un renouveau.

Au nom de la démocratisation de l'enseignement, on rêve à des écoles géantes ultra-modernes, sortes de supermarchés de sciences et d'instruction, où tous les élèves se coudoient. On insiste : pas de caste, pas de classe, tous égaux. L'école pour tous... L'école pour la masse. Avant la mise en chantier de ces grands ensembles scolaires, il faudrait tout de même se poser une simple question : « Faut-il y sacrifier l'élite? »

Anciennement

Jusqu'à maintenant, on a facilement identifié élite et richesse, élite et haute classe sociale, élite et pouvoir. Aussi, quand on parle de l'élite, des sourires s'esquissent. Et cela a même pu constituer votre première réaction en lisant tout simplement le titre de ce chapitre.

L'élite intellectuelle - celle dont il sera ici question - groupe les élèves dont les dispositions sont excellentes - appelez ces étudiants génies, surdoués, fins, talentueux, comme vous le désirez - et qui méritent une attention spéciale, compte tenu des services que la société est en droit d'attendre d'eux un jour. On le notera facilement, les facteurs argent, classe sociale, pouvoir, protection, ne jouent plus du tout, grâce précisément à la vraie démocratisation de l'enseignement qui consiste à favoriser chaque élève selon ses talents, dans la ligne de ses aptitudes personnelles.

Par le passé, on a cru que l'élite des élèves fréquentait le cours classique. Ce n'est pas exact. D'autres facteurs que l'intelligence assuraient souvent la sélection des candidats à ce cours. Il serait fort intéressant de savoir si 10% de nos étudiants talentueux suivaient effectivement ce cours.

Depuis environ vingt ans, de nombreux élèves s'inscrivent au cours scientifique et y connaissent de bons résultats, malgré un système d'examens anachronique. Malheureusement, victimes d'une certaine discrimination tenace, ces élèves

ne sont admis que dans certaines facultés universitaires, et par la petite porte, la toute petite porte...

Mais on peut affirmer sans exagération que les trois quarts de nos gens vraiment bien doués sont restés en friche... Et on ira ensuite s'étonner de ce que nos écrivains soient aphones et peu nombreux, nos économistes rares, nos ingénieurs clairsemés, nos scientifiques sans renommée, nos pédagogues rarissimes et sans envergure, nos prix Nobel absents! Nos élèves talentueux plongeaient en grand nombre dans le monde du travail pour y gagner leur vie, après une 8e, une 10e année ordinaires, très ordinaires souvent.

Dans l'avenir

Un tel gaspillage des élites ne doit pas durer. On peut écrire aisément ces simples mots, cette évidence. Mais la situation en sera-t-elle pour autant redressée ?

Les critiques fort pertinentes que le Rapport Parent essuie à mesure que les éducateurs l'étudient, le sondent, le scrutent, le décortiquent, ne nous rassurent pas du tout sur le sort qui attend notre élite. Il suffit de lire les numéros spéciaux consacrés au Rapport Parent par des revues sérieuses comme MONDE NOUVEAU et RELATIONS

Pour demeurer perplexes. Les articles de L'ACTION NATIONALE, de COLLGE ET FAMILLE, les études de MM. Maurice Lebel et André Naud ne nous rassurent pas davantage. La revue PROSPECTIVES apporte aussi, pour sa part, de prudentes réserves.

Le Rapport Parent préconise un système d'enseignement secondaire conçu pour la masse des élèves groupés en de grands ensembles. Il se montre fort peu sympathique aux distinctions de classes sous toutes leurs formes, au nom de la démocratisation. Il semble bien que le Rapport Parent installe Procuste parmi nous... de sorte que l'avenir des brillants reste sombre. Aurons-nous demain des élites intellectuelles, scientifiques, professionnelles ? Ou connaîtrons-nous un sempiternel gaspillage des élites ?

À ce propos, voici une objection formulée par André Molitor, bien avant la parution du Rapport Parent, et qui a pour nous une portée tragiquement actuelle :

"Dans cet enseignement secondaire que vous avez-vous même défini tout à l'heure et à bon droit comme un enseignement de masse, l'ensemble des mesures dont vous vous faites l'écho vise avant tout l'intérêt de la masse même. Ne faites-vous pas bon marché des intérêts individuels des élites scolaires comme du capital social qu'elles représentent pour la nation ? Que faites-vous pour qu'elles ne pâissent pas de l'encombrement inouï de nos écoles pour que leurs aptitudes soient utilisées à plein, pour que leurs capacités d'expression et de jugement, plus aiguës que celles de leurs contemporains, ne soient pas laissées en friche ? Prenez garde de sacrifier cette précieuse réserve de forces et de faire ainsi un tort irréparable à chacun de ces jeunes êtres et à la nation". ⁴⁷

Le sort des élites ailleurs

En France, le livre d'André Molitor en fait foi, le problème se pose et s'étudie. On s'y soucie des élites. On songe à des lycées pilotes qui se distingueraient des autres par la qualité, le niveau de leur enseignement, le corps professoral, la sélection des études, le programme...

Tout récemment, Jean-François Revel établissait une définition très acceptable de la démocratisation de l'enseignement tout en déplorant vertement le sort réservé trop longtemps aux élites malgré les réformes de bons désirs... "La démocratisation de l'enseignement, écrit-il, n'est rien d'autre en effet que l'organisation et surtout le financement des conditions permettant à tout individu de choisir son métier non plus en fonction de son milieu, mais en fonction de ses possibilités propres. C'est la meilleure et la plus rentable des exploitations du matériel humain pour une société. Jusqu'à présent cette égalisation des chances n'a jamais été réalisée ; tout l'enseignement a généralement tendu à hausser aux leviers de commande les rejetons des classes dirigeantes, toquards compris, cependant que dormaient dans les couches inférieures des pur-sang qui s'ignoraient. Mais enfin on s'efforçait, à chaque train de réforme, de combattre cette tendance." ⁴⁸

⁴⁷ Molitor, André, *L'enseignement et la société d'aujourd'hui*. Paris-Tournai, Casterman, 1956, p. 98-99.

⁴⁸ Revel, Jean-François, "Enseignement. De qui se moque-t-on ?" *Le Figaro Littéraire*, no. 1,001, 24-30 juin 1965, p .1, 13.

Aux États-Unis, on se penche aussi sur le problème. En 1949, le Dr James B. Conant, un personnage qui fait autorité auprès des auteurs du Rapport Parent ⁴⁹, traduisait ainsi le dilemme devant lequel nous sommes nous-mêmes aujourd'hui :

"Plus nous essayons d'utiliser l'instrument de l'éducation généralisée pour détruire les forces de stratification sociale inhérentes à l'organisation familiale, plus nous mettons en péril la formation personnelle de certains individus. En particulier, nous avons tendance à oublier les jeunes spécialement doués. Ou bien nous ne les trouvons pas assez tôt, ou bien nous ne les guidons pas convenablement, ou bien nous ne les éduquons pas adéquatement dans nos écoles secondaires." ⁵⁰

Chez nous actuellement

Le problème se pose aussi chez nous, mais l'opinion publique est loin d'être alertée.

En 1963, le P. Pierre Angers soulignait que "la société doit se préoccuper de former à la fois, et chaque catégorie selon ses besoins, ses élites dirigeantes et l'ensemble de ses jeunes, en les poussant aussi loin qu'ils peuvent aller. Cette préoccupation ESSENTIELLE d'une société moderne exige des mesures plus sérieuses et des crédits plus considérables que l'opinion publique - encore peu avertie de l'ampleur des tâches - ne le prévoit." ⁵¹ Et il poursuivait : "Il s'agit de concevoir et de mettre sur pied un ensemble de cours et d'institutions assez diversifiées pour répondre à la variété des aptitudes et des capacités des jeunes, afin de ne perdre aucun talent." ⁵²

Peu après, le Rapport Parent paraissait

⁴⁹ Rapport Parent, tome 2, p. 11.

⁵⁰ Cité par André Molitor, op. cit., p. 100.

⁵¹ Angers, Pierre, s.j., *Réflexions sur l'enseignement*. Montréal, Éd. Bellarmin, 1963, p. 769.

⁵² Ibid., pp. 169-170.

On sait la conception qu'il se fait de la démocratisation de l'enseignement. On connaît le traitement qu'il ménage au cours classique, aux humanités anciennes, pour en venir à prôner la polyvalence, l'enseignement par rythmes, l'étude du français par le français, etc. En un mot, il démolit allégrement ce que nous possédons pour édifier un système tout neuf, plein de promesses. Le Rapport Parent aurait-il réussi à convaincre les éducateurs que le renouveau proposé tiendra ses promesses ?

Quel sort réserve-t-on à l'élite dans ce nouveau système ? On ignore l'élite. On la laisse dans la masse. Qu'elle s'y débrouille ! Qu'elle y donne le rendement qu'elle pourra ! Aussi, un danger a été souligné bien souvent, et judicieusement : le nivellement par le bas ! Faudra-t-il laisser à l'histoire le soin de déterminer si cette crainte est illusoire ou non ?

Pas de faveurs...

On formule couramment un certain nombre d'objections contre le groupement des élites et leur formation spéciale. En voici quelques échantillons.

« Donner un soin spécial aux mieux doués constitue une injustice envers les autres. »

Le fait de donner aux meilleurs élèves une formation de choix n'oblige personne à négliger les autres... Ces derniers recevront aussi une formation soignée, meilleure encore s'ils sont sélectionnés, car ils pourront alors aller à leur pas qui n'est pas celui des plus doués. Là où on voit une injustice, n'y aurait-il pas plutôt une double justice ?

« Vous risquez de cultiver chez les jeunes talents un complexe de supériorité et chez les autres un complexe d'infériorité. »

On nous endort avec cette peur malade des complexes, si bien qu'avant longtemps, ce complexe des complexes nous empêchera tout à fait d'agir, la crainte révérencielle des complexes de Pierre, Jean, Jacques, selon les dernières découvertes de la psychologie des professeurs, nous paralysera complètement. Les éducateurs ont leur rôle à jouer pour prévenir de telles craintes. Cette sélection des talents n'a pas pour but d'exalter les uns ni d'abaisser les autres ; elle vise à plus

d'efficacité. D'ailleurs, au sein de tout groupe choisi, une nouvelle excellence s'établit, et chez cent étudiants talentueux groupés, il y a un premier et un centième. Le doigté des éducateurs surtout fera éviter le mépris envers autrui et l'exaltation personnelle chez le petit monde d'excellence où il évolue...

« Il ne faut pas écrémer les élèves après leur sixième année afin d'assurer la polyvalence dans les écoles de demain. »

Si polyvalence veut dire beau mélange, d'accord. Mais quelle nécessité y a-t-il d'homogénéiser - continuons les comparaisons laiteuses - au lieu de sélectionner ? La polyvalence pour les meilleurs mérite autant de considération que la polyvalence pour les autres : les moyens et les plus faibles. Et les groupements d'enfants devront tout de même rester à l'échelle humaine. Veut-on édifier Babel chez nous ?

« Isoler les meilleurs, c'est les disposer à mépriser l'ouvrier de demain, le petit fonctionnaire, c'est les disposer à ne pas comprendre les autres. »

Voilà un problème. La solution de l'unique troupeau n'est pas la seule possible, probablement. Une formation civique, l'ouverture aux autres, des principes de morale évangélique, tout cela peut donner à ces étudiants le sens exact de leur situation relative et celui de leurs limites. S'il suffisait d'avoir raboté des planches tout à côté d'un futur menuisier pour faire disparaître les problèmes de classes sociales, ce serait vraiment trop merveilleux, et trop facile.

En tout cela, redisons-le, le rôle des professeurs restera primordial. Les attitudes arrogantes et les mots désobligeants que l'on redoute chez les mieux doués, envers les autres, seront prévenus par une saine éducation et par des éducateurs à la hauteur de leur rôle social.

Déceler

Laissons de côté ces objections plus ou moins fondées et penchons-nous sur le double problème qui se pose aux éducateurs : déceler à temps les élites et les former.

Si le Rapport Parent oublie nos élites étudiantes, les Commissions Scolaires Régionales devront y penser.

Le premier temps consistera à déceler assez tôt ces élites, car le secondaire - de la 7^e à la 11^e - constitue la période particulièrement importante pour leur formation, la période critique.

Le dossier scolaire cumulatif, les remarques des professeurs et des directeurs, la consultation des parents : autant de moyens qui permettront aux conseillers d'orientation et aux psychologues d'interpréter les autres données que ces derniers devront recueillir, par ailleurs. Le facteur santé ne devra pas être sous-estimé, car à trop demander d'un jeune, même brillant, on peut, pour ainsi dire, le vider de lui-même, en faire un mésadapté.

Former

Deuxième temps : formation. Pour nos élites, une formation adaptée, un milieu particulier, des professeurs triés sur le volet et des instruments de premier choix sans oublier un programme sur mesure.

Les élites ne suivront pas nécessairement le programme d'humanités gréco-latines traditionnel chez nous, bien coté ici, comme en France et en Belgique. Des programmes d'humanités modernes devront s'étudier, enfin, et recevoir de la part des universités trop sentimentalement attachées au passé, la considération qu'ils méritent par leur valeur formatrice particulière. Ces programmes devront, évidemment, donner accès aux facultés universitaires.

On ne croit plus à la voie unique qui mène à l'université, et l'axiome "hors du cours classique, pas de culture" est démenti depuis longtemps par les faits. On conçoit que les vieilles montres retardent, mais les éducateurs, eux, doivent vivre à l'heure des montres électroniques !

* * * * *

Le problème que soulève la formation des élites est un problème de taille. On ne peut le traiter à la légère, encore moins l'ignorer. Des décisions toutes prochaines influenceront pour de longues années le sort qu'on réserve à cette catégorie d'étudiants, les bien doués.

Les parents devraient se pencher, pour leur part, sur le sujet, et faire connaître leur point de vue.

Les Commissions Scolaires Régionales détiennent de réels pouvoirs et jouissent d'une certaine latitude dans leur domaine. S'engageront-elles tête baissée dans une sorte d'opération nivelage ou verront-elles tout le potentiel caché dans une formation de choix des élites ? Tout dépendra de leur acuité de vision... et des hommes qui les dirigent ou les influencent. Il ne faut pas perdre de vue que le monde d'aujourd'hui a besoin de personnalités de valeur, et ces personnalités exigent une formation sur mesure. « L'humanité, dit Anne Frappier, survivra aux blessures que lui portent des inventions trop rapides si elle se conserve une École en mesure de former des élites et de sauver un humanisme menacé. Pour affronter sans péril l'excès de facilité procuré, les raffinements d'une technique toujours à l'affût des besoins pour les satisfaire, il faut des énergies bien trempées ; il faut surtout des conceptions de l'homme qui l'élèvent au-dessus de la satisfaction des nécessités matérielles. » ⁵³

Cette préparation des élites contribuera, pour sa part, à lancer nos jeunes dans un mouvement d'humanisation progressive, et à préparer notre peuple à jouer un rôle dans tous les domaines, à l'échelle nationale, à l'échelle internationale. L'école de demain, si elle manque à cette mission essentielle, aura été pour nous une école de déception !

⁵³ Frappier, Anne, *Parents, maîtres, élèves aux prises avec les nouvelles conditions scolaires*, Paris, Fleurus, 1964, p. 76.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Cinquième partie. L'État

Chapitre XII

LES EXAMENS : LES SUPPRIMER OU LES MODIFIER

« Les enseignants sont unanimes à reconnaître que leur travail est dominé par la hantise de ces examens et que la formation de leurs élèves en souffre. Il devient alors paradoxal que le système d'examens joue contre le succès des enfants. » ⁵⁴

« L'examen n'est qu'un moyen et doit prendre rang parmi d'autres moyens, tous au service de l'enfant. » ⁵⁵

« De nos jours, il s'agit de produire, d'exécuter, de travailler : l'école est devenue la classe-atelier. Le mot d'ordre de la pédagogie américaine « learning by doing » est aujourd'hui unanimement admis. Savoir, c'est réaliser et non pas réciter. »

ÉMILE PLANCHARD

[Retour à la table des matières](#)

⁵⁴ Rapport Parent, no. 1118.

⁵⁵ Ibid., no. 1126.

La tradition, au Québec, exige que les étudiants subissent des examens. Examens mensuels, examens semestriels, examens annuels, examens d'entrée, examens de sortie, examens de synthèse, examens objectifs, examens traditionnels. De quoi contracter une "examinophobie" aiguë! Ce système tient l'étudiant sous une tension continue : tension préparatoire, accompagnatrice et post-opératoire des examens.

Cette vénérable pratique a la vie dure. Cependant, les éducateurs, manifestement, se montrent de plus en plus allergiques aux examens. Les étudiants aussi. Plusieurs estiment qu'il y a là une gigantesque perte de temps, et un magnifique gaspillage d'efforts. Pâler durant des heures sur une copie qu'on ne reverra jamais plus, dont on ignorera à jamais les détails de l'appréciation et qui vaudra une simple note.

Urgence : repenser cet aspect de notre système d'enseignement à la lumière de la réforme amorcée par le Rapport Parent.

Allergie salvatrice

L'opinion publique réagit de plus en plus mal devant le coup de dé que constituent les périodes intensives d'examens. On met en doute la valeur d'examens concentrés en quelques jours à la fin d'une année harassante, souvent après une période exténuante de « bachotage » pour juger de la valeur de toute une année de travail. Que valent ces examens préparés dans un petit cénacle, par des retraités de l'enseignement ou des marginaux, à l'intention de milliers d'élèves, garçons et filles, de toute une province ?

Pourtant ces examens permettront de juger, en haut lieu, le savoir des étudiants à l'aide de cinq ou six questions sur des volumes de trois ou quatre cents pages, et de juger en même temps, - superbe injustice !- les professeurs et les institutions. On sait fort bien qu'un examen d'une telle envergure et d'une telle conséquence, mériterait une évaluation intrinsèque sérieuse. Dans le contexte actuel, nous pouvons coter (malicieusement !) les "spécialistes" qui établissent les examens, au hasard. Pour un examen qui serait lui-même coté 7 sur 10, il se peut actuellement qu'un étudiant obtienne 6, 7, 8, 9, 10 sur 10, selon les savants calculs

des probabilités québécoises. Qui ne voit, dès lors, l'illogisme de nos séances intensives d'examens qui prétendent mesurer, au dixième près, s'il vous plaît, la culture et les connaissances de nos élèves après un an d'étude, cinq ans de cours secondaire ou huit ans de cours classique ?

Atténuer un mal nécessaire

Faut-il simplement supprimer les examens pour tout régler ? Sûrement non. Mais devant ce que l'on a appelé un mal nécessaire, il faut tenter de le guérir ou tout au moins essayer de le rendre supportable. Dans ce but, il faudrait accorder plus de valeur aux travaux des élèves durant l'année, faire confiance aux professeurs, décentraliser les examens et établir, sans délai, un système d'accréditation des Commissions Scolaires Régionales.

L'étudiant au fait que tous ses travaux comptent pour la promotion est motivé durant toute l'année. Il travaille avec plus d'ardeur, fait preuve de plus de constance, suit davantage son évolution car il peut à tout moment connaître le pourcentage conservé en chaque matière ; tandis qu'il ne mettra peut-être qu'un mois d'efforts si son sort est scellé par un examen unique à la fin de l'année. Ce n'est guère stimulant de savoir que tous ses travaux, même les meilleurs, ne sont pas du tout considérés et que, le jour de l'examen, sa fiche personnelle en est encore à zéro.

Confiance au professeur!

Le professeur sait parfaitement ce qu'il a enseigné, il sait aussi quels élèves méritent vraiment de réussir ; il peut même tenir compte de certains facteurs : maladies de l'étudiant, événements traumatisants, etc. ... Il peut préparer des examens sur mesure. Ne demeure-t-il pas l'examineur idéal ? Enfin, qu'on lui fasse confiance ! Avec la direction de l'école, il a vu évoluer durant toute l'année chacun de ses élèves et en connaît bien toutes les potentialités.

Décentralisons!

Souhaitons que les examens soient préparés sous les soins des Commissions Scolaires Régionales, pour leurs élèves, et corrigés par leurs professeurs. Encore là, question de confiance. Au sein des C.S.R., les pédagogues compétents savent ordinairement s'entourer de collaborateurs qualifiés. Qu'on leur fasse confiance, tout simplement ! Et on verra d'ici cinq ans ce que ce système aura donné, jusqu'à quel point il s'avère efficace. Et pour plus de garanties, qu'on établisse un système d'accréditation.

Commission scolaire accréditée

Programmes et examens vont de pair. Le ministère pourra dès lors suivre de près les C.S.R. et leur accorder une accréditation selon des normes à fixer de concert avec elles. Aucune C.S.R. ne voudra en rester aux classes D, C, ou même B. Il régnera ainsi une réelle émulation entre les C.S.R. ; elles voudront mettre au point un système d'auto-évaluation et de contrôle sérieux, accorder des promotions à leurs étudiants vraiment prêts et fournir aux universités, aux écoles d'enseignement supérieur, des candidats bien choisis.

Service d'évaluation

L'évolution actuelle de l'enseignement favorise nettement la décentralisation des examens et des contrôles. Tant mieux ! Les C.S.R. prendront sans délai l'initiative, si ce n'est déjà fait, de créer leur propre service d'évaluation de l'enseignement. Un service à confier à des pédagogues d'expérience qui devront faire appel aux enseignants en fonction. Il ne faudra pas cependant considérer cet organisme comme le seul apte à tout contrôler. Son rôle se limiterait, en cours d'année, à celui de conseiller, d'aide technique, d'animateur. Le professeur de chaque matière restera toujours le grand responsable de son enseignement, avec la direction de l'école.

Voici, dans les grandes lignes, ce que pourrait être le rôle du Service d'Évaluation de l'Enseignement :

1. Informer les professeurs au sujet des divers genres d'examens, de leur correction, de leur valeur, de leur expérimentation, etc. ;
2. Initier les professeurs à la préparation pratique d'examens ;
3. Permettre aux universités de compter sur des critères de promotions judicieux tout au long du cours ;
4. Etablir des normes de passage du primaire au secondaire ;
5. Constituer des normes de promotions uniformes au sein de la C.S.R. ;
6. Servir de lien, au besoin, entre le ministère et les universités quant aux questions complexes d'admission des finissants aux études plus avancées.

Pour tout dire en peu de mots : aider les professeurs dans leur travail de contrôle de l'enseignement ; faciliter aux étudiants l'accès aux études universitaires et supérieures, selon leurs talents et leur préparation.

Il s'agit là d'un rôle extrêmement délicat et positif, qui ne saurait être assumé par un organisme gigantesque à l'échelle d'une province sans que nombre de facteurs jouent au détriment de l'étudiant.

Entraîner aux examens ou cultiver ?

Le Rapport Parent apprécie sévèrement et judicieusement les examens tels que nous les concevions. Sur ce point, il mérite un accord unanime de la part des éducateurs et des étudiants. On sait à quel point les examens orientent l'enseignement. Et l'on connaît le dilemme devant lequel se trouvent les professeurs : cultiver ou entraîner aux examens.

Avec le Rapport Parent, il faut voter pour la culture.

Si vous donnez un enseignement culturel, ouvert, vous faites oeuvre de professeur, de vrai maître. Vous serez rarement jugé tel, car le concours qui prétend apprécier votre enseignement est conçu, neuf fois sur dix, dans un sens précis, d'après un programme minutieux, une vue très étroite de la matière.

Si vous préparez des passeurs d'examens, contentez-vous du programme exactement, suivez-le à la lettre, faites mémoriser, préparez des résumés, faites réciter souvent, revoyez durant un mois les questions posées aux examens des dix dernières années, et l'examineur, qui est à Québec, déposera sur votre front une couronne de lauriers ! Nos examens sont des examens de connaissance, trop rarement des examens de jugement, de culture, de compréhension. On voudrait en sortir. Il faut en sortir. Mais comment ? Comment abolir ce vaste "steeple-chase" pour parvenir à un dosage de culture, à une mesure humaine et humanisante à la fois ? Consultons le Rapport Parent et mettons-le en vigueur.

Ce qu'en pense le Rapport Parent

Voici, dans les grandes lignes, ce que pense le fameux Rapport sur les examens et contrôles.

Au primaire. "La mesure la plus favorable à l'évolution de notre enseignement élémentaire sera la REFORME RADICALE du régime des inspections et des examens." (Volume 2, no. 188)

"En définitive, la clé de l'embâcle nous paraît être du côté des examens. Comme solution IMMEDIATE il faudra en réduire sensiblement le nombre, s'en remettre davantage aux examens que les équipes de maîtres prépareront à l'intérieur des écoles... C'est au niveau de la régionale qu'un contrôle devra s'exercer." (Volume 2, no. 189)

Au secondaire. "La transformation du régime des contrôles et examens est l'une des conditions ESSENTIELLES DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCOLE SECONDAIRE. Il faut BRISER cette perspective dans laquelle sont enfermés professeurs et étudiants : devenir d'efficentes MACHINES À EXAMENS." (Volume 2, no. 236)

À l'institut. "Nous ne saurions assez mettre en garde contre L'ABUS des contrôles centralisés. Nous avons assez dit combien l'enseignement élémentaire et l'enseignement secondaire publics ont été ETOUFFÉS et se sont ANEMIÉS sous de tels contrôles." (Volume 2, no. 298)

À l'université. "Nous mettons FORTEMENT en garde contre le système des concours, avec tous les aléas et le « bachotage » qu'il introduit... L'admission à l'Université ne se ferait pas sur un coup de dé, comme c'est le cas avec la formule du concours ; elle se préparerait et se préciserait durant les quatre années antérieures." (Volume 2, no. 352)

Nous avons souligné certains passages de ces numéros 188, 189, 236, 298 et 352 qui seraient à lire entièrement. Nous nous contentons de vous y référer.

Application immédiate

Le ton du Rapport Parent, faut-il le souligner, reste incisif : procès et condamnation de notre système de contrôles et d'examens.

Le ministère aurait donc mauvaise grâce d'imposer plus longtemps, par en haut, un autre système d'examens marqués sensiblement des mêmes carences que l'ancien.

Les C.S.R. devraient dès lors prendre leurs responsabilités et établir sans délai un service qui, dès cette année, sera à même d'assurer les promotions et de diriger vers l'université et l'enseignement supérieur les étudiants sous leur juridiction. Le ministère devra, par son propre service, assurer le sérieux de cette vaste entreprise. Par un service de registraire, il continuera à décerner attestations et parchemins officiels, tandis que, sur place, les C.S.R. sanctionneront, par des examens rajeunis et mieux adaptés, les études de leurs élèves.

Le Rapport Parent vient de dynamiter l'embâcle. Que les C.S.R. prennent maintenant le contrôle des opérations. Lourde responsabilité : il y va de l'avenir de milliers d'étudiants. Mais les professeurs sont là, attendant qu'on leur fasse vraiment confiance, non sur le papier, mais dans les faits.

Qui fera le premier geste ?

Qui parlera le premier ?

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Cinquième partie. L'État

Chapitre XIII

UNE ERREUR À ÉVITER : LA COÉDUCATION

« On n'a pas fini de discuter de mixité scolaire et les partisans comme les adversaires de la coéducation ne sont pas à bout d'arguments. Mais toute la responsabilité de formation morale des jeunes n'incombe pas à l'école. Trop de parents abdiquent encore leurs responsabilités morales, en n'informant pas leurs enfants des questions sexuelles, en étant trop souvent absents du foyer conjugal, en n'appliquant pas un contrôle suffisant sur les activités de leurs adolescents au foyer et hors du foyer, en leur donnant souvent l'exemple d'une vie amoral. »⁵⁶

JEAN HUBERT

[Retour à la table des matières](#)

⁵⁶ *ACTUALITÉ*, octobre 1965, p. 11.

Au moment où se repense notre système d'éducation en vue d'un changement pour le mieux et où l'on s'apprête à investir de fortes sommes dans les nouvelles écoles dont on tracera sous peu les plans, un facteur doit être sérieusement pesé.

Ces édifices seront-ils conçus, par un illusoire souci d'économie et d'efficacité, dans un système qui permettrait la coéducation (école mixte) ou dans un système dont les services seraient néanmoins adéquats, mais où garçons et filles recevraient, comme actuellement, une éducation particulière ?

Le Rapport Parent expose longuement les avantages de la coéducation et réfute quelques arguments de ceux qui s'y opposent, pour conclure ainsi :

« Comme les positions prises dans l'enseignement catholique ne nous paraissent pas fondées sur des principes inébranlables, nous ne pouvons que recommander que l'opportunité d'établir le coenseignement au niveau secondaire fasse l'objet d'un examen sérieux, à la lumière des facteurs moraux, pédagogiques et économiques en cause ». (226)

Qui fera cet examen ? Comment cet examen se fera-t-il ? Pour certains, l'examen est déjà fait... Pour d'autres, des vues partielles suffisent pour juger. Pour d'autres encore, les expériences de quelques années sont concluantes.

Pour répondre à l'invitation des commissaires du Rapport Parent qui veulent "un examen sérieux" de la question, essayons d'établir, à partir de cinq arguments principaux, qu'il faut rejeter la coéducation.

- 1 . On est homme ou femme par toutes les fibres de son être.
2. La démocratisation de l'enseignement l'exige.
3. Si l'enfant est au centre de l'enseignement, il faut lui accorder une attention maximum.
4. La psychologie différentielle réclame un enseignement à part pour garçons et filles.
5. Enfin, la prudence demande cette éducation séparée.

Tout entier homme ou femme

On est homme ou femme par toutes les fibres de son être. Parlons d'un principe de base : la différence fondamentale entre le garçon et la fille. Car il y a plus, entre les deux, que des différences accidentelles.

De plus, ces différences s'inscrivent dans toutes les cellules de l'être humain.

Si on est homme jusqu'au bout des cheveux, et si on est femme jusqu'au bout des cheveux, il faut en tenir compte dans l'éducation.

On ne penserait jamais faire effectuer un travail pénible et épuisant par des femmes, du moins au Québec. Chaque sexe travaille selon ses capacités. Les employeurs en tiennent compte.

Les médecins savent cela aussi qui ne soignent pas de la même manière hommes et femmes, qui mesurent chez les uns et les autres des seuils de résistance différents, qui prescrivent certains médicaments aux patients et jamais à leurs patientes, sinon selon une dose différente.

Parce que profondément différents, garçons et filles doivent recevoir des traitements différents. Pourquoi ferait-on exception dans le domaine de l'éducation ? Et si l'éducation doit être sur mesure, comment y parvenir en groupant dans les mêmes classes des êtres si différents constitutionnellement ?

Coéducation démocratique

Le Rapport Parent préconise de grouper garçons et filles dans les mêmes classes à cause de la démocratisation.

Je dois dire qu'il ne faut pas les mettre dans les mêmes classes précisément à cause de la démocratisation.

Le Rapport Parent veut que les filles, dorénavant, aient autant que les garçons, les mêmes avantages sur toute la ligne. (223)

Dans une saine conception de la démocratisation, il faut que les filles aient non seulement autant que les garçons, mais plus qu'eux. Je veux dire ceci : elles

doivent recevoir un enseignement complet, sans doute, mais selon leur féminité : tout ce qui fait qu'une fille est délicieusement féminine, soyons galants...

Enseigner démocratiquement, en effet, ce n'est pas donner à tous la même dose : c'est donner à chacun ce qui lui convient eu égard à son individualité propre, à ses capacités.

Démocratiser, ce n'est pas rendre tous les élèves, filles et garçons, parfaitement égaux ; mais c'est traiter chacun selon ses caractéristiques particulières.

Dans une classe mixte, cela devient excessivement difficile et délicat.

Demandez-le à toutes celles, parmi nos institutrices, qui ont l'expérience de ces classes. Vous aurez une réponse quasi unanime.

La démocratie veut que les filles reçoivent la meilleure éducation possible. Et elles la recevront si elles sont traitées selon leurs caractéristiques propres, puisque "l'enfant est au centre de tout l'enseignement". (23)

Plaçons l'enfant au centre

Et c'est là la troisième raison pour laquelle garçons et filles doivent être éduqués séparément.

Le Rapport Parent développe avec une certaine complaisance, comme si la chose était un peu une découverte, que l'enfant doit être au centre de l'enseignement : tout pour l'enfant, tout vers l'enfant, tout en fonction de l'enfant, depuis les maternelles jusqu'à l'université, même si alors on n'a plus affaire à des enfants, mais on en n'est pas toujours sûr...

Si l'enfant est au centre, c'est l'enfant tout entier, selon toutes ses caractéristiques, tous ses besoins individuels, selon toutes ses exigences psychologiques.

C'est donc tout le garçon, avec sa nature particulière.

C'est encore toute la fille, avec sa manière de se comporter, ses intérêts, son évolution mentale et affective, etc.

Si on groupe garçons et filles, comment mettre vraiment l'enfant au centre ? Comment parler à l'enfant... en parlant à deux groupes si différents ?

L'enfant sera vraiment au centre s'il reçoit toute l'attention qu'il mérite.

Et il recevra cette attention de façon habituelle, si on éduque les garçons ensemble et les filles ensemble.

Quelques raisons psychologiques

L'enfant doit donc être au centre, vraiment. Et cela pour des motifs psychologiques.

Il n'est pas nécessaire d'avoir enseigné longtemps, ni d'avoir élevé plusieurs enfants, pour savoir que garçons et filles ne se comportent pas de la même façon.

S'ils sont différents par toutes les fibres de leur être, ils le sont plus particulièrement sous plusieurs aspects : affectifs, intellectuels, sensoriels, etc.

De plus, le rythme de croissance n'est pas le même physiquement et psychologiquement.

Comment grouper dans les mêmes classes des êtres si différents si on veut vraiment faire un bon travail, éduquer, former, influencer ?

On parlerait un langage que la moitié de la classe comprendrait. On donnerait des travaux pour une moyenne ; ce serait travailler au détriment des deux groupes : pour l'un ce serait trop facile, pour l'autre trop difficile.

De plus, les intérêts ne sont pas les mêmes, la façon de comprendre les choses est profondément différente aussi.

Pour toutes ces raisons, nous devons donc continuer à éduquer séparément garçons et filles.

La vieille prudence morale

La question revêt aussi un aspect moral très sérieux qui n'a pas échappé aux rédacteurs du Rapport Parent. "Certains croient que la prudence commande d'éviter que les adolescents et les adolescentes se trouvent dans les mêmes classes et partagent les mêmes études et les mêmes travaux, à l'âge où s'éveille chez les uns et les autres la conscience de l'autre sexe". (224)

Devant ce "certains", on a l'idée de compter les "anticoéducationnels"... Ces "certains" ne seraient-ils pas "plusieurs" ?

Les adolescents se cherchent, et se trouvent. C'est normal. Il ne s'agit pas de prôner la ségrégation des sexes!

Les jeunes, en dehors des classes ont assez d'occasions de se rencontrer, de fraterniser, de se connaître dans des conditions souvent très normales, au foyer et ailleurs.

Pour leur permettre une meilleure connaissance mutuelle, faudrait-il les mettre en présence les uns des autres dans les mêmes classes, aux mêmes cours, de façon habituelle ? C'est courir après toutes les conséquences que l'on sait.

On préconise la coéducation au nom d'une conception plus positive de la morale. (224) Mais, au fait, l'éducation séparée des sexes, comme elle se pratique chez nous, est-elle vraiment le fruit d'une conception négative de la morale ?

N'y aurait-il pas plutôt chez les adeptes de la coéducation une forte teinte d'angélisme ?

Et d'ailleurs, il faudra bien s'entendre un jour ou l'autre sur le positif et le négatif dans l'enseignement de la morale, ne serait-ce qu'en relisant le décalogue. La vraie solution sera probablement, comme souvent, dans un juste milieu.

* * * * *

L'encyclique DIVINI ILLIUS MAGISTRI, la charte catholique de l'éducation, date de 1929. Pie XI y prône l'éducation séparée des garçons et des filles. Ses successeurs ont parlé dans le même sens. ⁵⁷

⁵⁷ La toute récente Déclaration conciliaire sur l'éducation maintient ces positions. "Tous les hommes de n'importe quelle race, âge ou condition, possèdent, en tant qu'ils jouissent de la dignité de personnes, un droit inaliénable à une éducation qui réponde à leur fin propre, s'adapte à leur caractère, à la différence des sexes, à la culture et aux traditions ancestrales, et, en même temps, s'ouvre à des échanges fraternels avec les autres peuples pour favoriser l'unité véritable et la paix dans le monde." (Documentation catholique, T. LXII, p. 1833.)

Quand je lis sous la plume des commissaires du Rapport Parent que "ce texte a été inspiré par la situation de l'époque, et que les circonstances ont depuis évolué très rapidement" (224) je leur donne pleinement raison, mais j'arrive à une autre conclusion que la leur. Leur conclusion est : "Catholiques, revoyez votre position." Pour ma part, j'arrive à cette conclusion : maintien de la position catholique précisément à cause de cette évolution inquiétante de la conception de la morale et d'un certain laisser-aller, que tous peuvent aisément constater et qui tend à se généraliser.

Je ne crois pas qu'en quarante ans, la nature humaine ait tellement changé pour nous permettre de modifier notre conception catholique quant à la coéducation. Tout au contraire 1

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE
Cinquième partie. L'État

Chapitre XIV

UNE TENTATION SUBTILE : L'ÉTATISME

« Si le pouvoir politique et les fonctionnaires ne cèdent pas à la tentation de l'étatisme et de la bureaucratie, si les corps intermédiaires décident de rester présents aux tâches de l'État, l'école du Québec répondra aux exigences d'une authentique démocratie. » ⁵⁸

PAUL-ÉMILE GINGRAS

« »L'acceptation d'un pouvoir aveugle, auquel on se résout en disant que la démocratie ne peut pas répondre aux exigences modernes, vient du fait qu'on n'a pas voulu donner à la démocratie les moyens de l'efficacité. Mais la dictature ne résout pas les problèmes à terme. C'est une évolution régressive. On efface les difficultés immédiates, mais on ne permet pas de faire jouer dans un pays les tensions qui sont favorables à l'évolution. On paralyse toutes les forces en étouffant du même coup les forces favorables à l'évolution. Au lieu de gagner du temps, on risque d'accroître le retard. » ⁵⁹

LOUIS ARMAND et MICHEL BRANCOURT

[Retour à la table des matières](#)

⁵⁸ *Relations*, février 1965, p. 47.

⁵⁹ *Plaidoyer pour l'avenir*, Calmann-Lévy, Paris, 1962, p. 232.

Bien avant nous, les Grecs avaient constaté que la démagogie est une forme pervertie de la démocratie. Si la démocratie peut dégénérer en démagogie, ne peut-on pas craindre qu'une démocratisation dégénère en étatisation ?

La démocratisation d'un service, comme celui de l'enseignement, peut en effet, dégénérer en étatisation, car, pour assurer un service, il faut les moyens, les instruments, et l'éternelle démagogie est là "qui consiste à lancer le populaire préalablement entraîné sur une minorité circonscrite." (Péguy, *La République*, p. 101).

Voyons comment, dans la pratique, de la démocratisation de l'enseignement, on pourrait en venir à son étatisation, par un contrôle, une unification, une intégration ou, enfin, une étatisation pure et simple.

Contrôler

Les institutions d'enseignement désireuses de poursuivre leur oeuvre devront obtenir une charte publique.

Qu'est-ce qu'une charte publique ? Nul ne le sait exactement. Une nouveauté, une création originale pour forcer tous les organismes d'éducation indépendants à se soumettre à une révision fondamentale.

On devine aisément qu'une charte publique laissera à l'État le contrôle direct et/ou indirect de toute institution fonctionnant sous ce régime.

Dès lors, plus de liberté. L'État dictera ou censurera tout. Quand on sait l'attitude du Rapport Parent envers l'enseignement religieux, moral et philosophique, quand on a ressenti les coups de griffes gentils qu'il distribue généreusement à la religion à l'école, on imagine sans peine le but des chartes publiques, sortes de camisoles de force sur mesure... pour le confort du bénéficiaire !

C'est l'étatisation camouflée de l'enseignement que ce contrôle.

Unifier

Au lieu de contrôler ouvertement, imposons un moule unique : polyvalence à tout prix, de A à Z. Les institutions indépendantes, à l'échelle humaine pour la plupart, ne pourront envisager cette polyvalence, car il y aurait nécessité pour elles d'investir des millions de dollars dans la construction, l'équipement, la préparation des maîtres et l'engagement des professeurs... Sans crédits pour ce faire, leur mort par asphyxie s'annonce pour bientôt.

C'est l'étatisation forcée de l'enseignement, car les institutions privées ne peuvent envisager de concurrencer le système public dans ce domaine.

Intégrer

Si vous ne pouvez pas offrir un enseignement polyvalent, entendez-vous avec les Commission Scolaires Régionales pour donner une partie de l'enseignement, et pour envoyer, au besoin, vos autres étudiants suivre les cours aux écoles centralisées.

Une institution intégrée disparaît pratiquement, si cette composition avec les C.S.R. lui prescrit de recevoir des élèves sans discrimination, lui impose des normes, des horaires, des programmes, des professeurs, des méthodes. En somme, un carcan gênant.

C'est alors l'étatisation larvée. Quand on proclame avec fierté. "Soyons maîtres chez **nous**", tous applaudissent. Si on vient nous dire : "Soyons maître chez **vous**", une lettre change, mais tout change... Et pas pour le mieux! L'intégration signifie, en dernière analyse, l'État maître souverain de l'enseignement.

Étatiser

Intégrer suppose des tractations assez longues et délicates. Étatisons, tout simplement. Procédons par expropriations, pour un bien supérieur, pour redonner au

peuple ce qui lui appartient, car les institutions indépendantes ont reçu des octrois, des sommes parfois imposantes pour leurs immeubles. Calculons la dévaluation de ces édifices et payons ce qui nous semble juste...

Mettons de côté l'étatisation-vol, comme elle s'est pratiquée ailleurs : elle serait une erreur.

Brutale ou légale, dans les deux cas c'est l'étatisation pratique : mainmise de l'État sur les immeubles servant à l'éducation pour les faire servir... au peuple ! Comme si c'était différent !

Un tel procédé suffirait, évidemment, à stigmatiser tout gouvernement. Peut-on le craindre ?

Voilà quatre solutions applicables à chaque secteur de l'enseignement : primaire, secondaire, collégial et universitaire. Y a-t-il là une solution équitable ?

Dans les perspectives actuelles du Rapport Parent, ces quatre solutions peuvent se présenter. Nous ne sommes pas dans les petits papiers du Ministère et ce n'est pas uniquement dans Hebdo-Éducation que les hommes stratégiques puisent leurs directives fondamentales « ad usum Delphini. »

Mais il reste un espoir, un faible espoir : le quatrième volume du Rapport précisera peut-être des positions demeurées ambiguës jusqu'à ce jour. Souhaitons que l'axiome latin *in cauda venenum* ne soit pas vérifié une fois de plus...

La vraie solution

En parlant de ces quatre solutions, nous n'avons pas l'impression de nous déplacer dans un monde d'abstractions. Nous sommes devant une déviation possible. Comment la prévenir ? En proposant la vraie solution et en obtenant sa réalisation.

Si nous vivons en démocratie démocratique, la démocratisation de l'enseignement ne pourra dégénérer en étatisation. La démocratisation se fera, également sans doute, mais équitablement.

Partons de deux principes que le bon sens admet sans sourciller :

1. Les parents restent maîtres de leurs enfants et peuvent les confier aux éducateurs de leur choix.
2. Le coût de l'instruction, à chaque niveau, peut s'établir mathématiquement.

Voici ce qui découle de ces deux énoncés évidents :

1. L'institution privée répond au désir des parents.
2. Pour que les parents puissent effectivement choisir, les deux systèmes, privé et public, doivent fonctionner harmonieusement. Autrement, où serait la possibilité de choix ?
3. L'institution privée remplit son rôle à l'échelle humaine.
4. Un système unique d'enseignement brime la liberté même de l'enseignement. Système unique : où est la possibilité de choix ?
5. Certaines institutions peuvent fort bien grouper les étudiants désireux de bénéficier d'un certain genre d'instruction, de parcourir un certain éventail de disciplines. D'ailleurs, que sait-on actuellement de l'efficacité de la polyvalence ? N'est-il pas plus facile pour une institution d'exceller en quelques disciplines choisies que d'exceller en toutes ?
6. Il est démontré qu'une compagnie privée peut fonctionner aussi bien - parfois mieux! - qu'un organisme gouvernemental.
7. Si le coût *per capita* de l'instruction est de X dollars, tout étudiant du cours public ou privé peut jouir de cette somme, à son niveau.
8. Si les parents désirent mettre leurs enfants pensionnaires, ils doivent, et c'est normal, assumer les frais encourus en surplus, après avoir bénéficié du coût *per capita* de l'instruction.
9. Les sommes versées aux institutions publiques et privées peuvent être contrôlées aisément par l'État, au besoin.
10. Une saine démocratisation repose sur la confiance dans les hommes et les institutions. Chacun a son rôle à jouer et peut le jouer consciencieusement.

sement. L'institution privée veut collaborer avec l'institution publique, sans pour cela disparaître, surtout à un moment où toutes les compétences, toutes les valeurs et tous les instruments sont impérieusement requis.

Il semble que nous tenons là la vraie solution.. une solution de bonne entente, de bon sens.

Ainsi, nous jouirons de la liberté de l'enseignement ; secteur public et secteur privé bénéficieront d'une aide égale pour l'instruction proprement dite.

* * * * *

Une vraie démocratisation de l'enseignement ne peut se faire que progressivement, dans l'harmonie et le respect de tous, loin du spectre de l'étatisation brutale, sournoise, légale ou sympathique.

AUJOURD'HUI L'ÉCOLE

ÉPILOGUE

[Retour à la table des matières](#)

Au terme de ces pages, il apparaît que l'on a posé plus de questions que résolu de problèmes! C'est normal. Le jour où les éducateurs et les autres responsables de l'enseignement ne s'interrogeront plus, il faudra s'inquiéter. Le jour où ils auront trouvé la solution définitive de chaque problème, il faudra davantage s'inquiéter, car l'éducation s'inscrit dans une certaine mouvance.

Les pages que vous venez de parcourir offrent donc un essai de réflexion plutôt qu'un ensemble de solutions. Cependant, une idée peut se dégager : le progrès et éducation, comme en tout, suppose un effort concerté et unifié, une fois établies les valeurs intellectuelles et spirituelles en cause. Effort concerté : l'éducation exige la collaboration de plusieurs : parents, professeurs, étudiants, Église et État. La tâche de l'État se précise et s'amplifie à mesure qu'il prend conscience de ses responsabilités dans ce domaine. Celle de l'Église, éducatrice des nations, est inscrite profondément dans l'histoire de l'humanité; son expérience millénaire s'offre encore à nous pour former l'homme selon toutes ses dimensions.

Tout progrès dans l'éducation fait franchement faire appel à ces collaborateurs, si l'on veut accélérer le mouvement vers une hominisation plus poussée et plus harmonieuse.

Au Québec, le renouveau que nous vivons autorise les espoirs les plus optimistes. Nous devons nous en réjouir !

Fin du texte